

Nombre de présents : 49
Absent(s) : 0
Excusé(s) : 13

REÇU À LA PRÉFECTURE

- 4 JUL. 2018

Point 1 Compte Administratif 2017.

Présents

M. Jean-Marie BALDUF, Mme Stéphanie BARDOTTO, Mme Hélène BAUMERT, M. Jean-Pierre BECHLER, Mme Saloua BENNAGHMOUCH, M. Daniel BERNARD, M. Philippe BETTER, M. Jean-Marc BETTINGER, M. Marc BOUCHE, M. Cédric CLOR, M. Christian DIETSCH, M. Bernard DIRNINGER, Mme Béatrice ERHARD, M. René FRIEH, Mme Isabelle FUHRMANN, M. Marie-Joseph HELMLINGER, M. Yves HEMEDINGER, M. Frédéric HILBERT, M. Gérard HIRTZ, Mme Catherine HUTSCHKA, M. Matthieu JAEGY, Mme Pascale KLEIN, M. Christian KLINGER, M. Jean-Claude KLOEPFER, M. Philippe LEUZY, Mme Monique LIHRMANN, Mme Corinne LOUIS, M. Gilbert MEYER, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jacques MULLER, M. Lucien MULLER, M. Serge NICOLE, M. Christian REBERT, M. Robert REMOND, M. Francis RODE, M. Philippe ROGALA, M. Bernard SACQUEPEE, Mme Dominique SCHAFFHAUSER, Mme Catherine SCHOENENBERGER, M. Jean-Marc SCHULLER, M. Jean-Paul SISSLER, Mme Lucette SPINHIRNY, Mme Cécile STRIEBIG-THEVENIN, Mme Geneviève SUTTER, M. Mathieu THOMANN, Mme Odile UHLRICH-MALLET, M. Guy WAEHREN, M. Jean-Jacques WEISS, Mme Céline WOLFS-MURRISCH.

Excusés

Mme Nejla BRANDALISE, M. Tristan DENECHAUD, Mme Victorine VALENTIN.
M. André BEYER, représenté par M. Philippe BETTER, suppléant

Ont donné procuration

M. Bernard GERBER donne procuration à M. Bernard DIRNINGER, M. François HEYMANN donne procuration à Mme Monique LIHRMANN, M. Claude KLINGER-ZIND donne procuration à M. Serge NICOLE, Mme Claudine GANTER donne procuration à Mme Cécile STRIEBIG-THEVENIN, M. Denis ARNDT donne procuration à Mme Lucette SPINHIRNY, M. Laurent DENZER-FIGUE donne procuration à M. Yves HEMEDINGER, M. Christian MEISTERMANN donne procuration à Mme Saloua BENNAGHMOUCH, Mme Manurêva PELLETIER donne procuration à Mme Catherine HUTSCHKA, M. Serge HANAUER donne procuration à M. Jean-Paul SISSLER.

M. Gilbert MEYER a quitté la salle et n'a pas pris part au vote et aux discussions

LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE

Secrétaire de séance : Cédric CLOR

Transmission à la Préfecture : / 2 JUL. 2018

Point N° 1 COMPTE ADMINISTRATIF 2017

RAPPORTEUR : M. JEAN-MARIE BALDUF, Vice-Président

Après s'être fait présenter le compte administratif établi par Monsieur le Président de Colmar Agglomération et dont les résultats d'exécution sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal ;

Considérant que Monsieur Gilbert MEYER, Président, a régulièrement administré au cours de l'exercice 2017 les finances de Colmar Agglomération en titrant l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice et en ordonnant toutes les dépenses ayant fait l'objet d'un service fait ;

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

LE CONSEIL

Vu l'avis de la Commission Administration générale et finances du 4 juin 2018,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

L'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur soumise à son examen.

ARRETE

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous et déclare toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés,

Budget Général						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	365 654,64 €			4 622 085,59 €	365 654,64 €	4 622 085,59 €
Résultat affecté (1068)		361 852,99 €				361 852,99 €
Opérations de l'exercice	8 824 959,62 €	7 360 772,49 €	46 694 221,36 €	50 635 594,72 €	55 519 180,98 €	57 996 367,21 €
TOTAUX	9 190 614,26 €	7 722 625,48 €	46 694 221,36 €	55 257 680,31 €	55 884 835,62 €	62 980 305,79 €
Résultats de clôture	1 467 988,78 €			8 563 458,95 €	1 467 988,78 €	8 563 458,95 €
Restes à réaliser	5 574 513,00 €	4 909 324,00 €			5 574 513,00 €	4 909 324,00 €
TOTAUX CUMULES	7 042 501,78 €	4 909 324,00 €		8 563 458,95 €	7 042 501,78 €	13 472 782,95 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 133 177,78 €			8 563 458,95 €		6 430 281,17 €

Budget Eau						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	816 717,23 €			220 138,75 €	816 717,23 €	220 138,75 €
Résultat affecté (1068)		760 758,25 €				760 758,25 €
Opérations de l'exercice	2 968 353,10 €	1 759 077,33 €	9 393 702,06 €	11 029 435,01 €	12 362 055,16 €	12 788 512,34 €
TOTAUX	3 785 070,33 €	2 519 835,58 €	9 393 702,06 €	11 249 573,76 €	13 178 772,39 €	13 769 409,34 €
Résultats de clôture	1 265 234,75 €			1 855 871,70 €	1 265 234,75 €	1 855 871,70 €
Restes à réaliser	1 613 287,00 €	1 736 973,00 €			1 613 287,00 €	1 736 973,00 €
TOTAUX CUMULES	2 878 521,75 €	1 736 973,00 €		1 855 871,70 €	2 878 521,75 €	3 592 844,70 €
RESULTATS DEFINITIFS	1 141 548,75 €			1 855 871,70 €		714 322,95 €

Budget Assainissement						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 941 327,36 €		2 912 643,51 €		4 853 970,87 €
Résultat affecté (1068)						
Opérations de l'exercice	3 230 378,07 €	1 829 141,46 €	7 282 111,99 €	8 700 231,89 €	10 512 490,06 €	10 529 373,35 €
TOTAUX	3 230 378,07 €	3 770 468,82 €	7 282 111,99 €	11 612 875,40 €	10 512 490,06 €	15 383 344,22 €
Résultats de clôture		540 090,75 €		4 330 763,41 €		4 870 854,16 €
Restes à réaliser	4 016 530,00 €	160 000,00 €			4 016 530,00 €	160 000,00 €
TOTAUX CUMULES	4 016 530,00 €	700 090,75 €		4 330 763,41 €	4 016 530,00 €	5 030 854,16 €
RESULTATS DEFINITIFS	3 316 439,25 €			4 330 763,41 €		1 014 324,16 €

Budget Gestion des déchets						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 460 497,04 €		7 782 015,09 €		9 242 512,13 €
Résultat affecté (1068)						
Opérations de l'exercice	1 592 042,11 €	1 290 280,09 €	11 453 319,14 €	11 722 517,60 €	13 045 361,25 €	13 012 797,69 €
TOTAUX	1 592 042,11 €	2 750 777,13 €	11 453 319,14 €	19 504 532,69 €	13 045 361,25 €	22 255 309,82 €
Résultats de clôture		1 158 735,02 €		8 051 213,55 €		9 209 948,57 €
Restes à réaliser	1 195 380,00 €	156 981,00 €			1 195 380,00 €	156 981,00 €
TOTAUX CUMULES	1 195 380,00 €	1 315 716,02 €		8 051 213,55 €	1 195 380,00 €	9 366 929,57 €
RESULTATS DEFINITIFS		120 336,02 €		8 051 213,55 €		8 171 549,57 €
DONT REPRISE ANTICIPÉE AU BP 2018						2 941 300,00 €

Budget Transports Urbains						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 508 657,69 €		2 288 732,51 €		3 797 390,20 €
Résultat affecté (1068)		99 732,03 €				99 732,03 €
Opérations de l'exercice	4 365 128,26 €	2 181 624,95 €	7 501 129,68 €	8 227 571,76 €	11 866 257,94 €	10 409 196,71 €
TOTAUX	4 365 128,26 €	3 790 014,67 €	7 501 129,68 €	10 516 304,27 €	11 866 257,94 €	14 306 318,94 €
Résultats de clôture	575 113,59 €			3 015 174,59 €	575 113,59 €	3 015 174,59 €
Restes à réaliser	495 322,00 €				495 322,00 €	
TOTAUX CUMULES	1 070 435,59 €			3 015 174,59 €	1 070 435,59 €	3 015 174,59 €
RESULTATS DEFINITIFS	1 070 435,59 €			3 015 174,59 €		1 944 739,00 €

AFFECTE

Les résultats des différents budgets au compte 1068 « excédents d'investissement capitalisés », de la manière suivante :

- Budget principal : 2 133 177,78 €
- Budget annexe de l'eau : 1 141 548,75 €
- Budget annexe de l'assainissement : 3 316 439,25 €
- Budget annexe de la gestion des déchets : /
- Budget annexe des transports urbains : 1 070 435,59 €.

DONNE

Décharge à Monsieur le Président de Colmar Agglomération pour sa gestion de l'exercice 2017 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le caractère exécutoire du
présent acte est certifié.

Pour ampliation conforme
Colmar, le 12 JUL. 2018

Directeur Général des Services

Le Président

ADOPTÉ

REÇU À LA PRÉFECTURE

- 4 JUL. 2018



REÇU À LA PRÉFECTURE

- 4 JUL. 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Rapport de présentation

 **COLMAR**
AGGLOMÉRATION

Table des matières

INTRODUCTION	5
ANALYSE GLOBALE : excédent de clôture.....	6
L'EQUILIBRE GENERAL	8
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8
a. Les recettes réelles de fonctionnement	8
b. Les dépenses réelles de fonctionnement	10
c. Le personnel	12
II. L'EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE	13
III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14
a. Les recettes d'investissement.....	14
b. Les dépenses d'investissement	14
IV. L'EVOLUTION GLOBALE DE LA DETTE	16
PRESENTATION PAR BUDGET	17
I. LE BUDGET PRINCIPAL	17
1. L'affectation du résultat	17
2. Les dépenses et les recettes de fonctionnement.....	17
a. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	17
b. Les recettes réelles de fonctionnement	21
3. L'évolution de l'épargne brute	26
4. Les dépenses et les recettes d'investissement	26
a. Les dépenses d'équipement.....	27
b. Les recettes réelles d'investissement	29
II. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	29
1. L'affectation du résultat	29
2. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	30

3. Les recettes réelles de fonctionnement	30
4. L'évolution de l'épargne	31
5. Les dépenses réelles d'investissement	31
6. Les recettes réelles d'investissement	32
III. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	32
1. L'affectation du résultat	32
2. Les dépenses réelles de fonctionnement	32
3. Les recettes réelles de fonctionnement	33
4. L'évolution de l'épargne	34
5. Les dépenses réelles d'investissement	34
6. Les recettes réelles d'investissement	35
IV. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS	35
1. L'affectation du résultat	35
2. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	36
3. Les recettes réelles de fonctionnement	37
4. L'évolution de l'épargne	38
5. Les dépenses réelles d'investissement	38
6. Les recettes réelles d'investissement	39
V. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS	39
1. L'affectation du résultat	39
2. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	39
3. Les recettes réelles de fonctionnement	40
4. L'évolution de l'épargne	40
5. Les dépenses réelles d'investissement	41
6. Les recettes réelles d'investissement	41
VI. LE BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS	41
VII. LE BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES	42

INTRODUCTION

Le présent compte administratif décrit la gestion de l'exercice 2017 pour le budget principal et les six budgets annexes de Colmar Agglomération (eau, assainissement, transports urbains, gestion des déchets, ZA des ERLÉN et budget des zones d'activités). Les résultats des comptes administratifs 2017 correspondent à ceux des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de COLMAR.

Ce compte administratif 2017 traduit une nouvelle fois les résultats d'une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes que Colmar Agglomération s'attache à mener depuis sa création. **Une gestion qui lui permet de financer plus de 80 % des investissements sur ses fonds propres. Un seul emprunt a été réalisé en 2017, il s'agit de l'emprunt à taux zéro contracté avec la Caisse des Dépôt et Consignations pour la rénovation du siège administratif.**

En 2017, et dans la continuité des années précédentes, le budget de Colmar Agglomération s'est articulé autour des axes suivants :

- Une pression fiscale qui reste modérée, malgré la hausse de 1,5 % du taux de CFE, et l'instauration d'une taxe sur le foncier bâti intercommunale dont l'impact pour le contribuable a été neutralisé par la réduction du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- Des dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées qui baissent de 1,86 %.
- Un bon niveau d'épargne brute qui s'améliore de + 12,5 %.
- Un niveau d'endettement qui reste faible.

Le compte administratif 2017 illustre donc la gestion saine et rigoureuse de Colmar Agglomération dont il convient de souligner la bonne santé financière encore renforcée, malgré une nouvelle augmentation des ponctions de l'Etat sur la DGF.

Conformément à l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2017 reprend les résultats antérieurs de l'exercice 2016, complétés des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2017.

ANALYSE GLOBALE : L'EXCÉDENT DE CLÔTURE

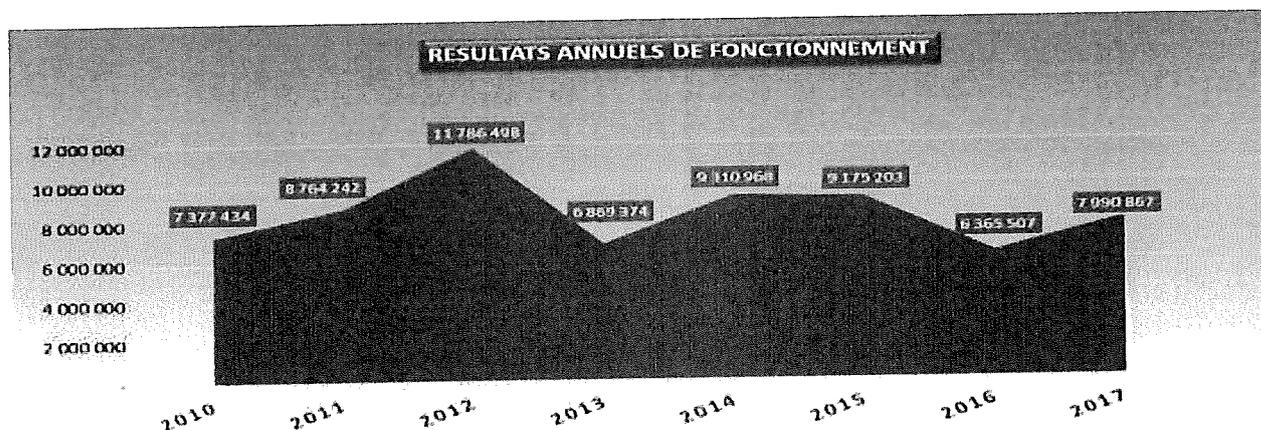
L'excédent consolidé¹ de clôture de l'exercice 2017 (hors zones d'activités) après avoir déduit le besoin de financement de la section d'investissement de 1 609 511,35 €, s'élève à **24 206 970,85 €**. Il était de 22 776 068,94 € en 2016 soit une augmentation de 1 430 901,91 € (+ 6,28 %), due à une croissance des recettes combinée avec une réduction des dépenses. Et il convient de souligner que ces très bons résultats ont été obtenus tout en réalisant un volume d'investissements conséquent de 17,9 M€. Pourtant les opérations en cours pour 2018 vont fortement mettre à contribution cet excédent.

Cet excédent de clôture de 24 206 970,85 € est la somme des trois éléments suivants :

- | | |
|--|------------------|
| ✓ une reprise des résultats cumulés antérieurs (compte 002) : | 17 825 615,45 € |
| ✓ le résultat de l'exercice 2017 qui se rajoute au précédent : | + 7 990 866,75 € |
| ✓ un besoin de financement cumulé de la section d'investissement : | - 1 609 511,35 € |

Ces résultats permettent à Colmar Agglomération de générer un autofinancement conséquent de plus de 80 % du total de ses investissements réalisés en 2017.

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à 7 990 867 € et augmente par rapport à 2016 (6 375 507 €).



Le détail des résultats de clôture pour 2017 se présente comme suit :

¹ Consolidé = tous les budgets de Colmar Agglomération confondus à savoir budget général, budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, et des transports urbains, hors les budgets des zones d'activités qui sont des budgets de stocks retraçant les acquisitions et les ventes de lots de terrains.

Excédent de clôture 2017 détaillé par budget (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Recettes réelles de fonctionnement	89 717 081,99	50 467 576,73	10 819 425,01	8 525 650,89	11 698 517,60	8 205 911,76
Dépenses réelles de fonctionnement	72 081 683,06	41 615 872,39	7 634 624,73	5 838 853,47	10 297 627,74	6 694 704,73
Autofinancement brut de l'exercice	17 635 398,93	8 851 704,34	3 184 800,28	2 686 797,42	1 400 889,86	1 511 207,03
Solde des opérations d'ordre (recettes - dépenses)	- 9 644 532,18	- 4 910 330,98	- 1 549 067,33	- 1 268 677,52	- 1 131 691,40	- 784 764,95
Résultat de fonctionnement de l'année 2017	7 990 866,75	3 941 373,36	1 635 732,95	1 418 119,90	269 198,46	726 442,08
Résultat de fonctionnement reporté 2016	17 825 615,45	4 622 085,59	220 138,75	2 912 643,51	7 782 015,09	2 288 732,51
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	25 816 482,20	8 563 458,95	1 855 871,70	4 330 763,41	8 051 213,55	3 015 174,59

En 2017, le résultat global de fonctionnement est donc de 25 816 482,20 €, *si on ajoute les excédents générés par les budgets annexes ZAE (zones d'activités économiques) et ZA des Erlens, le résultat final s'élève à 26 311 473,77 € (21 757 321,47 € en 2016).*

Le résultat de clôture, budget par budget, doit être affecté en priorité au financement du déficit des sections d'investissement et du besoin de financement des restes à réaliser de la section d'investissement. Le tableau ci-après reprend les données correspondantes :

Affectation des résultats 2017 (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Résultat total à affecter (rappel)	25 816 482,20	8 563 458,95	1 855 871,70	4 330 763,41	8 051 213,55	3 015 174,59
Besoin de financement de la section d'investissement	1 609 511,35	1 467 988,78	1 265 234,75	- 540 090,75	- 1 158 735,02	575 113,59
Résultat global après déduction du financement de la section d'investissement	24 206 970,85	7 095 470,17	590 636,95	4 870 854,16	9 209 948,57	2 440 061,00
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2017	5 931 754,00	665 189,00	- 123 686,00	3 856 530,00	1 038 399,00	495 322,00
Solde du résultat non affecté reporté en fonctionnement R(002)	18 275 216,85	6 430 281,17	714 322,95	1 014 324,16	8 171 549,57	1 944 739,00
Reprise anticipée de résultat au BP 2018	2 941 300,00	-	-	-	2 941 300,00	-
Solde à affecter à des financements à inscrire au BS 2018	15 333 916,85	6 430 281,17	714 322,95	1 014 324,16	5 230 249,57	1 944 739,00

Sur le résultat global :

- 5 931 754 € affectés au financement des restes à réaliser 2017 pour 2018 et notamment aux autorisations de programme et à leurs crédits de paiement.
- cette affectation au financement des restes à réaliser laisse un solde de **18 275 216,85 €** dont une partie a fait l'objet d'une reprise anticipée au BP 2018 pour le budget annexe de la gestion des déchets pour **2 941 300 €**.
- Sur le solde restant, un total de **441 234,87 €** assure le portage des terrains des ZAE.

L'EQUILIBRE GENERAL

I. LES RECETTES ET DEPENSES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS

a) Le montant des recettes réelles de fonctionnement 2017 (hors opérations d'ordre) pour ces mêmes budgets est de **89 717 082 €** et augmente de 0,67 % par rapport à 2016.

RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
BUDGET PRINCIPAL	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	50 467 577 €	2,91%
EAU	10 321 383 €	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	10 013 814 €	10 819 425 €	8,04%
ASSAINISSEMENT	7 817 136 €	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	9 551 542 €	8 525 651 €	-10,74%
GESTION DES DECHETS	12 022 557 €	11 481 238 €	11 066 064 €	11 456 894 €	12 683 951 €	11 698 518 €	-7,77%
TRANSPORTS URBAINS	9 793 901 €	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	7 830 410 €	8 205 912 €	4,80%
CAMPING	423 176 €	358 742 €	2 601 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL (hors ZAE)	87 247 380 €	84 861 223 €	85 440 018 €	86 295 765 €	89 118 908 €	89 717 082 €	0,67%

Parmi la ventilation des recettes (voir graphique ci-après), on peut constater, comme chaque année, l'importance des produits fiscaux (y compris TEOM et Versement transports) et des allocations de compensation fiscale qui représentent **60 %** des recettes totales.

Les produits fiscaux qui comprennent dans le graphique ci-après : le chapitre « 73 impôts et taxes » du budget principal (hors produits de la fourrière auto) pour 36,426 M€ et les compensations fiscales (1 M€), passent de 35,784 M€ en 2016 à **37,426 M€** en 2017 (voir analyse de la fiscalité ci-après).

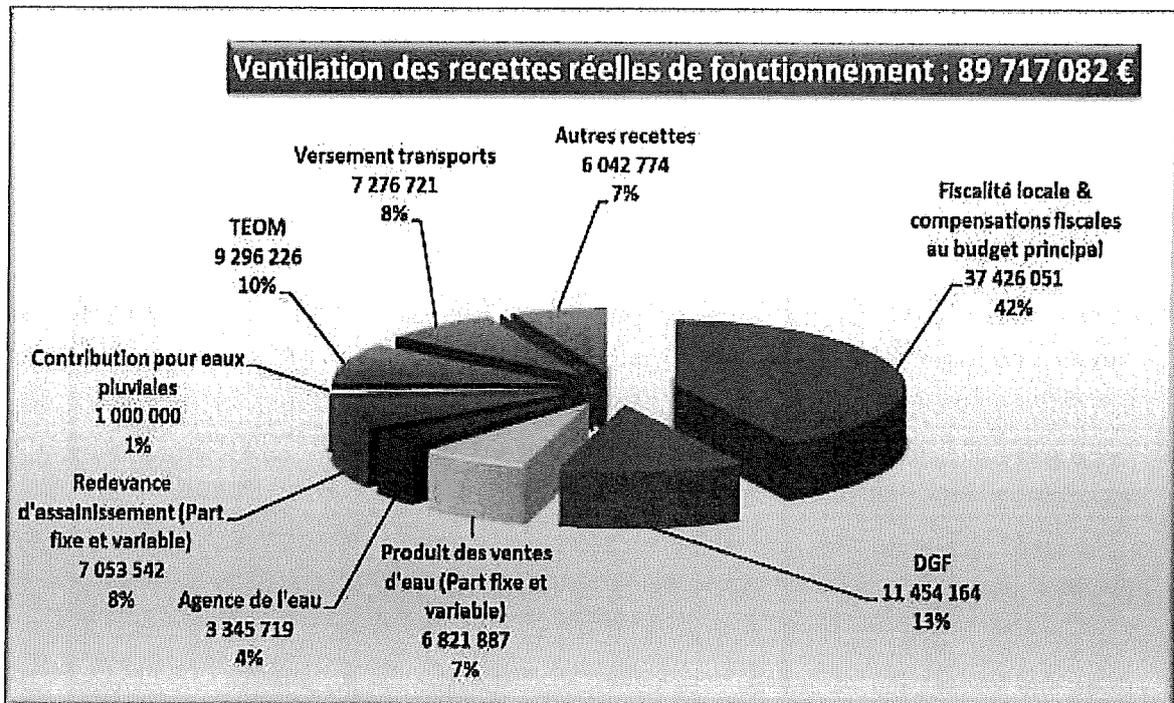
La dotation globale de fonctionnement (Dotation d'intercommunalité + Dotation de compensation) versée par l'Etat ne représente que **13 %** du total des recettes de l'agglomération.

Les produits de l'eau et de l'assainissement représentent **15 %** du total (comme en 2016), la part du versement transport (VT) n'évolue pas non plus et reste à **8 %**, enfin la redevance recouvrée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et reversée en dépenses (poste budget annexe eau) représente **4 %** des recettes (3 % en 2016).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente **10 % des recettes** (au lieu de 11 % en 2016), soit une diminution de 704 K€ due à la **réduction du taux 2017 par le conseil communautaire de 7,95 % à 7,30 %**. Ce qui explique la baisse relevée dans le tableau ci-dessus des recettes de fonctionnement du budget annexe de la gestion des déchets.

A noter que la subvention de contribution du budget principal au budget annexe de l'assainissement diminue de 974 000 € du fait de l'amélioration de la situation financière de ce budget annexe. Ce qui explique d'ailleurs que les recettes du budget annexe de l'assainissement, qui intègrent cette subvention, sont en diminution de 10,74 % par rapport à 2016.

Le poste « autres recettes » représente 7 % du total (contre 8 % en 2016), et comprend principalement les produits des différentes régies (fourrière auto, base nautique, aires d'accueil des gens du voyage et déchetteries), les subventions perçues de la part d'Eco-Emballages ou encore les travaux de branchement d'eau et d'assainissement réalisés pour les particuliers et les entreprises.



b) Le montant des dépenses réelles de fonctionnement 2017

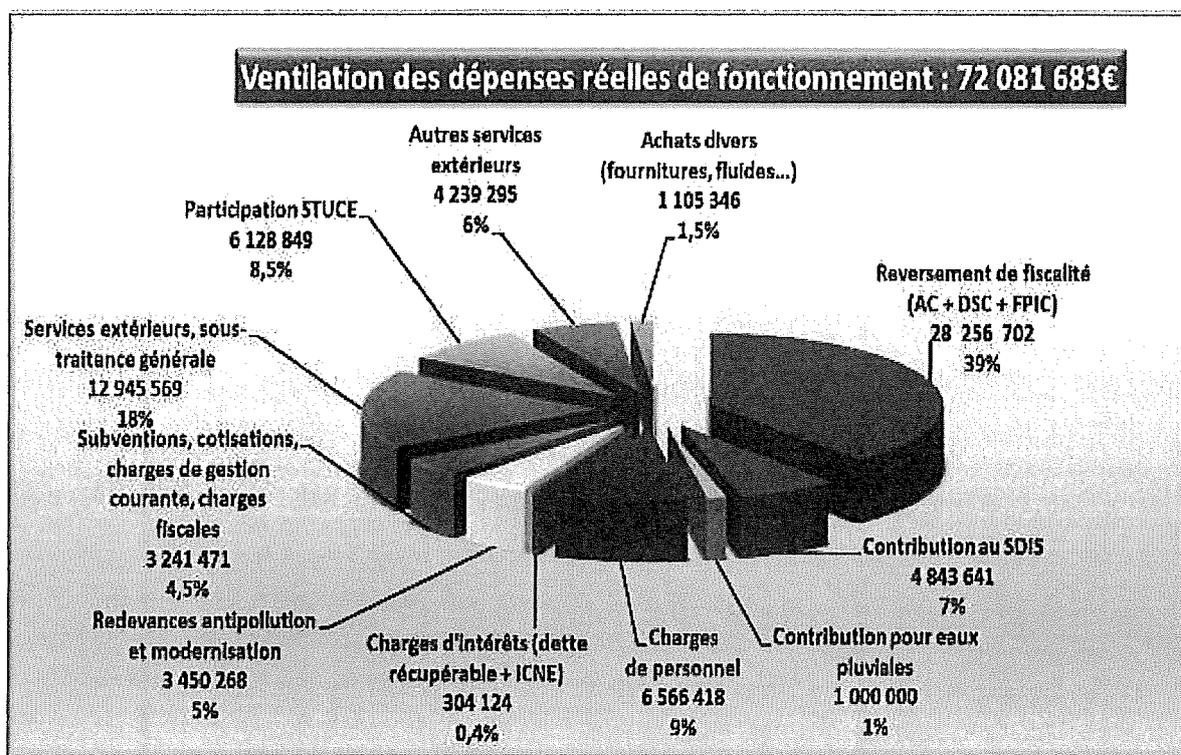
Pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités), il s'élève à **72 081 683 €** (- 1,86 % par rapport à 2016).

DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
BUDGET PRINCIPAL	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	41 615 872 €	-3,93%
EAU	7 351 133 €	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	7 496 367 €	7 634 625 €	1,84%
ASSAINISSEMENT	5 709 479 €	5 475 265 €	5 663 769 €	5 586 307 €	5 811 316 €	5 838 853 €	0,47%
GESTION DES DECHETS	8 963 413 €	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	10 183 565 €	10 297 628 €	1,12%
TRANSPORTS URBAINS	8 161 248 €	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	6 637 435 €	6 694 705 €	0,86%
CAMPING	198 121 €	30 802 €	2 575 €	0 €	0 €	0 €	
Total (hors ZA)	69 390 728 €	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	73 444 916 €	72 081 683 €	-1,86%

Seul le budget général affiche une baisse de ses dépenses par rapport à 2016 (- 3,93 %), soit - 1,7 M€ en valeur.

Si l'on occulte la subvention d'équilibre au budget annexe d'assainissement qui a été réduite de 974 000 €, les dépenses de fonctionnement diminuent malgré tout de - 1,76 % sur le budget principal, soit une baisse de - 0,54 % au global.

Si l'on compare ce dernier chiffre au taux d'inflation 2017 de 1,2 %, cela donne toute l'ampleur de l'effort consacré par Colmar Agglomération à la réduction des dépenses.

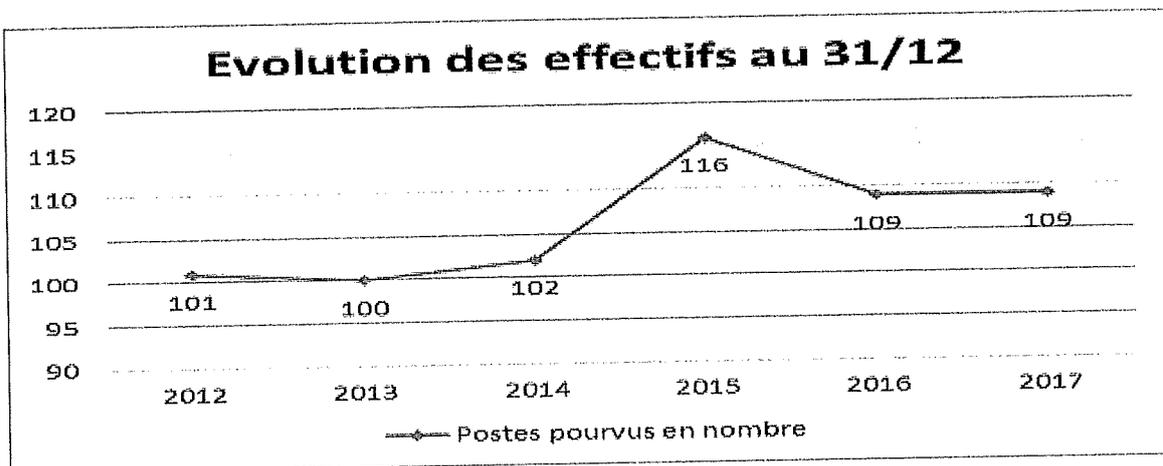


En regard des 72,082 M€ de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus (hors ZA), il convient de relever que, même s'il est en diminution par rapport à 2016 (- 4,2 %), le reversement de fiscalité au titre du FPIC et aux communes sous forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire, constitue toujours le premier poste de dépenses (39 % des dépenses de fonctionnement).

Parmi les autres postes de dépenses, il est à noter la hausse des charges de personnel de 7,6 % par rapport à 2016 (6 090 664 €), dont l'explication est présentée en page 18 de ce rapport.

c) Le personnel de Colmar Agglomération

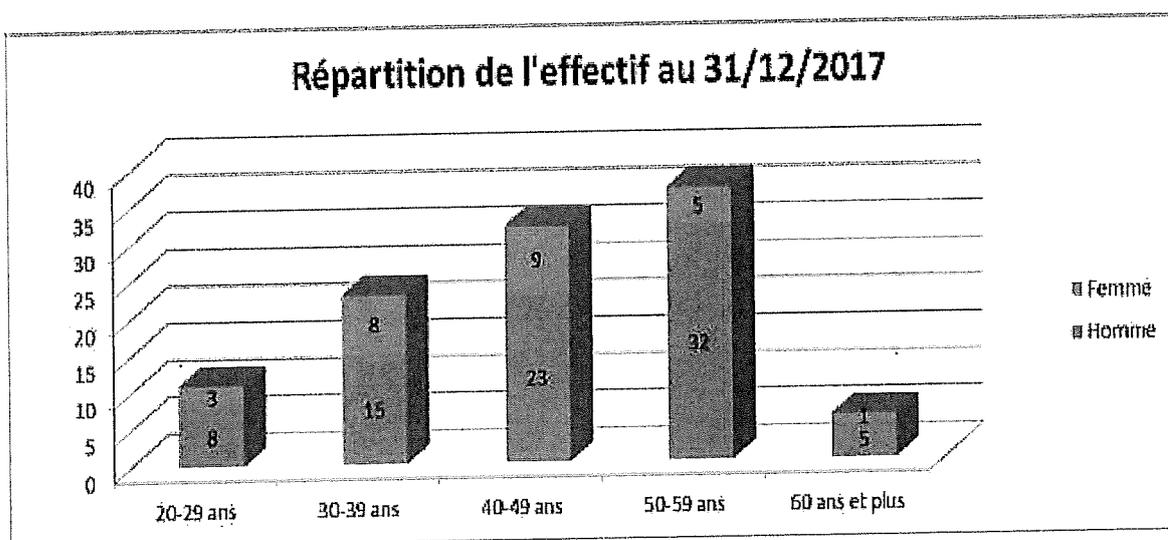
Le tableau ci-dessous présente sur une période de six années l'évolution des effectifs en postes pourvus.



Le pic enregistré en 2015 correspond au recrutement de huit instructeurs d'autorisations d'urbanisme et au transfert des six agents mis à disposition de la STUCE.

En 2016, trois CDD au niveau de la gestion des déchets n'ont pas été renouvelés, notamment des emplois d'avenir, et deux départs en retraites sont survenus en fin d'année au niveau des agents mis à disposition de la STUCE.

Le graphique ci-après montre la répartition des effectifs de Colmar Agglomération au 31/12/2017 par âge et par sexe. Il ressort de ce graphique, que 60 % des effectifs ont moins de 50 ans, et 76 % du personnel sont des hommes du fait du poids du service de la gestion des déchets (52 % des effectifs totaux).



II. L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE

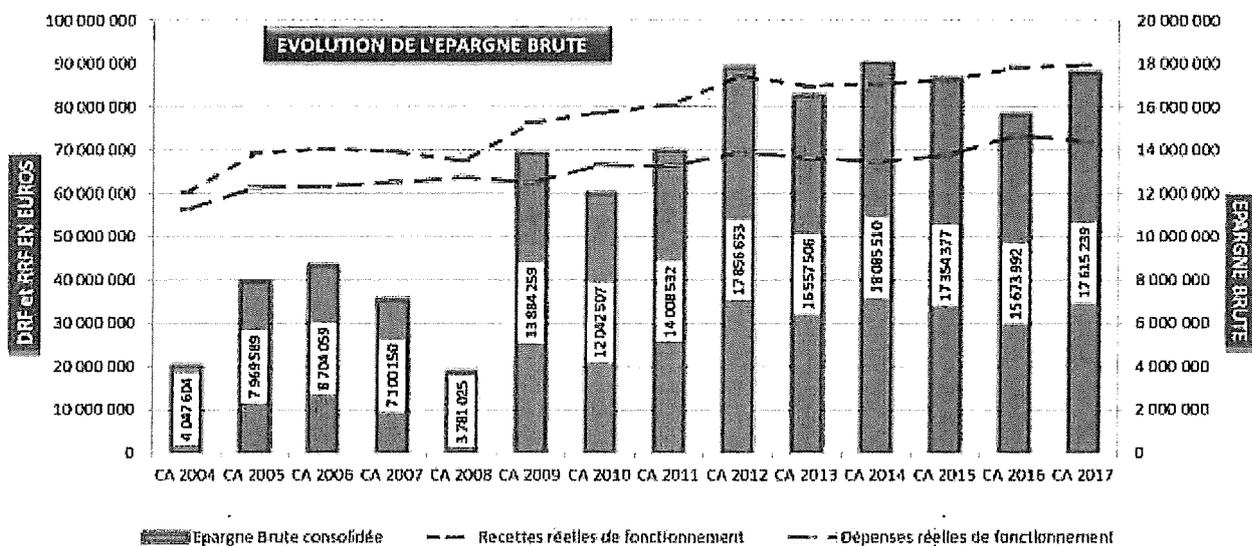
En mouvements réels et tous budgets consolidés, l'épargne brute¹ est de **17,615 M€** (dont l'écart de 20 K€ avec le montant de l'autofinancement brut présenté en page 7 correspond au produit des cessions d'immobilisations), soit une augmentation de **1,941 M€** par rapport à 2016 (15,674 M€), et ce, en raison de l'augmentation des recettes et d'une réduction des dépenses.

EPARGNE BRUTE / EPARGNE NETTE							
	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
Epargne Brute consolidée	17 856 653 €	16 557 606 €	18 085 510 €	17 354 377 €	15 673 992 €	17 615 239 €	12,39%
Capital de la dette dont dette récupérable et RA	1 522 211 €	1 848 762 €	2 734 547 €	3 137 737 €	1 853 821 €	1 803 306 €	-2,72%
Epargne Nette	16 334 442 €	14 708 744 €	15 350 962 €	14 216 640 €	13 820 170 €	15 811 932 €	14,41%

Elle augmente à nouveau après deux années de baisse, et atteint un niveau élevé de 19,6 % (par rapport aux recettes réelles de fonctionnement), alors que le taux moyen national pour les communautés d'agglomération était de 17 % en 2016 (Source : Villes de France).

La valeur de l'épargne brute par habitant représente un montant de 151 €, par rapport à la moyenne nationale pour les EPCI de 96 € par habitant (source : Villes de France). **La différence est donc de 6 315 100 €** (en prenant pour base la population INSEE, soit 55 € x 114 820 habitants).

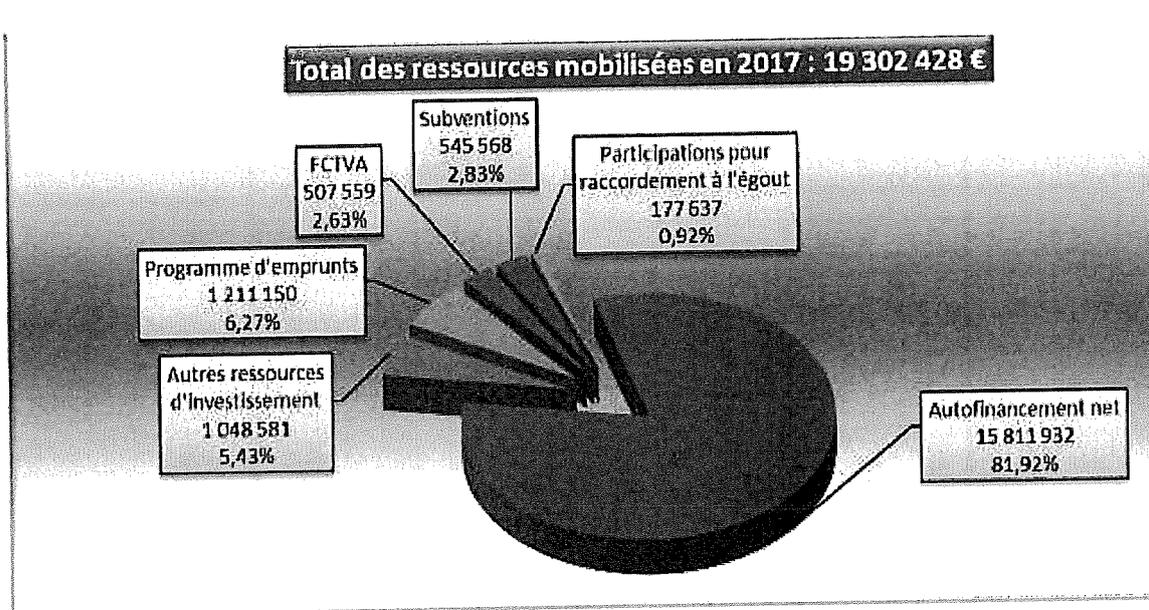
Le graphique ci-dessous montre l'évolution plus lente des dépenses de fonctionnement, voire même une baisse en 2017 après avoir atteint un pic en 2016 (ligne inférieure en pointillés), qui contraste avec une tendance constante à l'augmentation pour les recettes (ligne supérieure en pointillés).



¹ Epargne brute = différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors remboursement de la dette et cession des actifs).

III. LES RECETTES ET DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes d'investissement permettant le financement du programme d'investissement :



Le total des ressources mobilisées s'élève à **19,302 M€**, contre 17,417 M€ en 2016, permettant le financement du programme d'investissement. L'épargne nette représente 81,92 % du total des ressources.

Les réalisations d'investissement pour 2016 ont été financées avec un recours à l'emprunt à taux zéro de 1,211 M€ affecté aux travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération.

Les recettes réelles d'investissement (hors autofinancement net et emprunt) se sont élevées à **2 279 346 €** en diminution par rapport à 2016 (3,7 M€). Cette évolution s'explique par l'encaissement exceptionnel en 2016 du FCTVA de 2,2 M€ au titre des années 2015 et 2016 (2,2 M€).

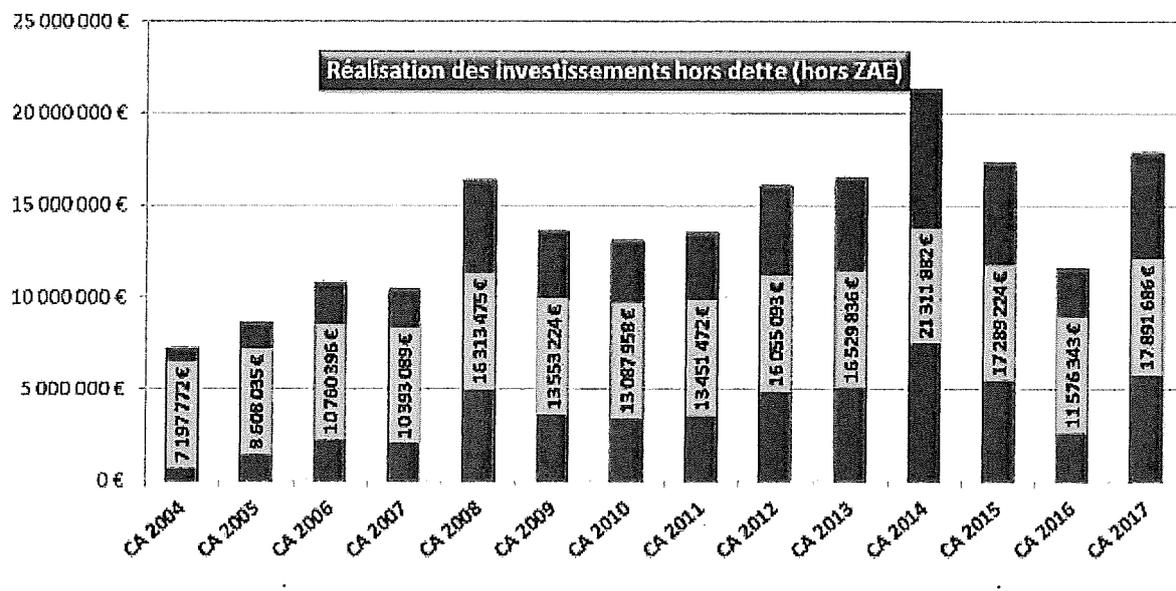
b) Le montant des dépenses réelles d'investissement (hors écritures d'ordre et remboursement de la dette en capital) réalisées en 2017 pour ces mêmes budgets s'élève à **17 891 686 €**, en nette augmentation par rapport au CA 2016 (+ 54,55 %) qui avait été une année de pause budgétaire.

Avec ce montant de réalisation des programmes d'investissement, nous retrouvons un volume d'investissements plus conforme à la moyenne annuelle de ces 10 dernières années (15,8 M€).

COLMAR AGGLOMERATION a réalisé 194 M € de dépenses d'investissements depuis sa création.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT							
	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
BUDGET PRINCIPAL	9 305 615 €	8 352 722 €	9 347 049 €	6 474 066 €	4 960 742 €	7 297 670 €	47,11%
EAU	2 571 950 €	2 261 681 €	2 870 099 €	3 396 207 €	2 531 449 €	2 608 231 €	3,03%
ASSAINISSEMENT	2 025 488 €	1 582 063 €	4 594 139 €	3 031 346 €	1 904 155 €	2 761 874 €	45,04%
GESTION DES DECHETS	1 620 010 €	2 473 846 €	4 223 868 €	3 701 068 €	1 349 956 €	1 568 042 €	16,16%
TRANSPORTS URBAINS	423 014 €	1 039 765 €	276 728 €	686 537 €	830 041 €	3 655 868 €	340,44%
CAMPING	109 017 €	819 757 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Total (hors ZAE)	16 055 093 €	16 529 836 €	21 311 882 €	17 289 224 €	11 576 343 €	17 891 686 €	54,55%

Le CA 2017 permet donc de constater un programme d'équipement de **17,892 M€**. A ce montant s'ajoute celui des travaux effectués sur les zones d'activités à savoir 33 157 €, ce qui porte **le total des investissements 2017 à 17 924 843 € (11 752 912 € en 2016)**.



IV. L'ÉVOLUTION GLOBALE DE LA DETTE (HORS DETTE RECUPERABLE)

L'encours de la dette qui était de 5,206 M€ au 31/12/2016, a été porté au 31/12/2017 à 5,857 M€, suite à la contractualisation d'un emprunt à taux zéro, d'un montant de 1,211 M€, auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations pour le financement des travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération.

Pour mémoire, cet emprunt constitue le seul emprunt contracté, hors compétences transférées, depuis la création de Colmar Agglomération, au niveau du budget principal.

Pour les budgets annexes eau et assainissement, qui sont les deux autres budgets à détenir une dette, aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2010.

La dette se répartit à 72,70 % pour les prêts à taux fixe, 19,82 % pour les prêts à taux variable et 7,48 % représenté par un seul prêt à taux structuré transféré de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Le taux moyen pondéré global est faible, il est de 1,99 % pour un taux moyen national de 2,29 % pour les villes et EPCI de plus de 100 000 habitants (source : Finance Active).

En définitive, l'en-cours de la dette de Colmar Agglomération présente un très faible niveau de risque avec notamment une part des emprunts fixe au-delà de 70 %, tout en ayant un taux d'intérêt moyen performant inférieur à 2 %.

Le ratio de désendettement ¹ est de 4 mois, le niveau moyen national de ce ratio pour les EPCI étant de 5,1 années fin 2016 (source : DGCL). Celui de l'encours de dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de 6,5 % alors qu'il était de 98,8 % fin 2016 en moyenne nationale (source : DGCL). Ces ratios démontrent parfaitement l'excellente capacité de désendettement de Colmar Agglomération.

¹ Epargne brute / capital resté dû ou nombre d'années d'épargne nécessaire pour se désendetter totalement.

PRESENTATION PAR BUDGET

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1) *L'affectation du résultat 2017*

Le résultat total de fonctionnement 2017 s'élève à **3 941 373,36 €** (il était de 1,267 M€ en 2016), cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **8 563 458,95 €**, il vous est proposé de l'affecter de la manière suivante :

- - 1 467 988,78 € pour le financement de la section d'investissement ;
- - 665 189 € de financement des restes à réaliser ;
- 6 430 281,17 € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

A noter que le résultat de fonctionnement 2017 du budget principal représente à lui seul 49 % du résultat de fonctionnement 2017 tous budgets confondus.

2) *Les dépenses et les recettes de fonctionnement*

a) Les dépenses réelles de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 007 334	40 211 972	38 565 757	39 980 707	43 316 234	41 615 872	-3,93%
chapitre 012 : charges de personnel	1 919 910	2 008 637	2 115 887	2 667 777	2 819 408	3 370 042	19,53%
chapitre 011 : charges à caractère général	3 057 397	3 562 071	3 248 376	3 299 369	3 395 041	2 403 086	-29,22%
Compte 739211 : attribution de compensation	22 772 731	23 185 424	21 470 124	22 208 864	25 051 489	23 524 139	-6,10%
Compte 739212 : DSC	3 878 486	4 079 513	4 060 223	4 153 340	4 279 001	4 493 629	5,02%
Compte 739223 : FPIC		34 632	130 085	144 675	155 111	238 934	54,04%
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	6 709 928	6 919 142	7 093 813	7 185 083	7 369 400	7 376 850	0,10%
Chapitre 66 : charges financières	419 032	374 127	411 869	299 334	237 952	181 562	-23,70%
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	249 851	48 426	35 380	22 266	8 831	27 630	212,88%

Les dépenses de fonctionnement 2017 du budget principal, avec un total réalisé de **41 615 872 €**, ont diminué de 3,93 % par rapport à 2016. La réduction de la subvention d'équilibre au budget annexe d'assainissement de 974 K€ (chapitre 011), ainsi que la baisse du montant du reversement de fiscalité aux communes de 1,3 M€ (AC + DSC) expliquent cette diminution. Pour mémoire, en 2016, Colmar Agglomération avait versé un supplément d'attribution de compensation à la Ville de Colmar de 2 M€ au titre d'un ajustement exceptionnel liée à la compétence SIG Topo et au financement du contournement routier ouest.

A l'inverse, les charges de personnel ont augmenté de 551 K€, pour les raisons que nous allons détailler ci-dessous.

Elles se répartissent comme suit :

✓ **Chapitre 012 - charges de personnel (+ 19,53 %) : 3 370 042 €**

Le montant de la masse salariale est de 3 370 042 € (+ 19,53 % par rapport à 2016), soit + 550 634 €. Cette augmentation est liée à :

- la non prise en charge sur 2016 des charges de personnel de la Ville de Colmar mis à disposition de Colmar Agglomération au titre du 3^{ème} trimestre 2016, a dû être rattrapée sur l'année 2017, ce qui représente une somme de 181 K€. Cela signifie que les charges de personnel comptabilisées en 2016 auraient dû être de 3 000 108 €, au lieu de 2 819 408 €, si le 3^{ème} trimestre 2016 avait été pris en charge sur le bon exercice, alors que les charges de personnel en 2017 auraient dû seulement s'élever à 3 189 342 €. Soit un écart ramené de 550 634 € à 189 234 € entre 2017 et 2016, et une hausse réelle de 6,3 % au lieu de 19,53 % ;
- la poursuite de la mutualisation des services avec la Ville de Colmar, notamment au niveau de la direction générale avec la mise à disposition à hauteur de 25 % des assistantes de direction, de la direction du tourisme dont le taux de mise à disposition de son personnel passe de 25 % à 50 %, et de la base nautique pour la mise à disposition à temps plein de son responsable, et ce, conformément à la délibération du 15 décembre 2016. Ce qui représente 227 K€ de dépenses de personnel supplémentaires.

Budget Principal	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Masse salariale	1 919 910	2 008 637	2 115 887	2 667 777	2 819 408	3 370 042
Variation annuelle	0,66%	4,62%	5,34%	26,08%	5,68%	19,53%

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général (- 29,22 %) : 2 403 086 €**

- Compte 60 – achats : 159 687 € (+ 10,5 %)

Ce compte regroupe essentiellement les achats de fluides et d'énergie (129 491 €), mais également les achats divers de fournitures et de petit matériel.

Ces dépenses augmentent de 15 145 € par rapport à 2016. Un seul poste de dépenses explique cette augmentation, il s'agit de la consommation d'eau qui s'élève en 2017 à 35 327 €, alors qu'en 2016 le montant était de 19 130 €, soit + 85 % d'augmentation.

Cette forte augmentation se retrouve au niveau des deux aires d'accueil des gens du voyage :

- l'aire d'accueil de Colmar : 21 352 € en 2017, contre 11 196 € en 2016 (+ 91 %). Une fuite d'eau souterraine a été découverte tardivement en avril 2017, ce qui expliqua ce surcroît anormal de consommation d'eau ;
- l'aire d'accueil d'Horbourg-Wihr : 9 999 € en 2017, contre 5 718 € en 2016 (+ 75 %), en raison d'une sous-estimation du montant de la charge à payer comptabilisée fin 2016 relative à la consommation du dernier trimestre 2016.

- Compte 61 – services extérieurs : 657 706 € (+ 23,82 %)

Parmi les principales dépenses de ce chapitre figurent :

- la rémunération liée à l'exploitation des eaux pluviales versée à la Colmarienne des Eaux pour **285 000 €** (246 019 € en 2016) ;
- la maintenance des voiries des zones d'activités pour **13 555 €** (22 330 € en 2016) ;
- l'entretien des espaces verts des zones d'activités pour **19 616 €** (30 030 € en 2016), et de la base nautique pour **37 430 €** (19 412 € en 2016) en raison d'un apport supplémentaire de sable pour préparer la plage ;
- la maintenance du bâtiment administratif pour **19 270 €** (19 155 € en 2016) ;
- les cotisations d'assurances s'élèvent à **33 567 €** (34 029 € en 2016) ;
- les études et recherches pour **145 260 €** (44 707 € en 2016). Les principales études réalisées en 2017 ont été les suivantes : l'étude sur l'immobilier d'entreprises (26 604 €), l'élaboration du PLH (84 537 €), la fin de l'étude sur les zonages d'assainissement de Colmar et d'Herrlisheim (5 469 €) et une assistance dans la mise à jour du Plan Intercommunal de Sauvegarde (26 000 €).

- Compte 62 – autres services extérieurs : 1 546 909 € (- 42,52 %)

Sont compris notamment dans ce poste :

- la contribution pour eaux pluviales au budget d'assainissement de **1 000 000 €**, en baisse par rapport à 2016 (1 974 000 €) compte tenu de la réduction du besoin de financement du programme d'investissements ;
- les prestations du service Parc Autos de la ville de Colmar pour le fonctionnement de la fourrière auto pour **128 112 €** (173 724 € en 2016) ;
- les frais d'actes et de contentieux pour **9 606 €** (5 508 € en 2016) ;
- les dépenses de communication (imprimés, guides, magazines...) pour **41 263 €** (58 623 € en 2016) ;
- le nettoyage des locaux administratifs pour **30 470 €** (49 373 € en 2016) ;
- les dépenses de télécoms pour **15 205 €** (12 424 € en 2016), les frais d'affranchissement pour **19 952 €**, alors qu'ils étaient de 18 000 € en 2016 ;
- les dépenses d'abonnement et de maintenance informatique pour **62 007 €** (47 951 € en 2016) ;
- les prestations de déménagement des services pendant les travaux pour **13 213 €** ;
- les prestations pour les animations d'été pour **20 950 €** (7 375 € en 2016) ;
- la cotisation au Grand Pays de Colmar pour **74 633 €** (74 024 € en 2016), et celle pour le Bureau Alsace Bruxelles de **7 396 €** ;
- les cotisations à Villes de France et à l'AdCF pour un total de **13 000 €**.

- Compte 63 – Impôts et taxes : 38 784 € (+ 37,32 %), soit + 10 K€

Il s'agit des taxes foncières. Leur augmentation est due principalement à la hausse des taxes foncières relatives aux deux campings de Horbourg-Wihr et de Turckheim (+ 8 K€), d'une part, et à celles relatives à la base nautique de Colmar-Houssen (+ 3 K€), d'autre part.

✓ **Compte 65 – autres charges de gestion : 7 376 850 € au total dont 4 843 641 € de contingent d'incendie (+ 0,1 % par rapport à 2016)**

Les principales subventions, cotisations et contributions aux associations sont les suivantes :

- à l'Office de tourisme de Colmar et sa région pour **974 546 €** qui comprend également la subvention dédiée à l'office de tourisme de Turckheim ;
- à Colmar Alsace Tourisme Pays des Etoiles pour **42 994 €** ;
- au Pôle Métropolitain pour **42 840 €** ;
- au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour **6 793 €** ;
- au SCOT Colmar Rhin Vosges pour **20 888 €** ;
- à la Mission Locale des Jeunes pour **184 830 €** ;
- au titre du soutien au tissu économique local pour **116 604 €** (Alsace Biovalley, Agence d'attractivité d'Alsace, SIAE...);
- à l'association de l'Observatoire de la nature pour **87 000 €** ;
- à la SPA pour **72 715 €** ;
- au Groupement d'Action Sociale du personnel pour **24 250 €**.

Ce poste comporte également les différentes contributions liées :

- aux indemnités et charges sociales relatives aux fonctions électives pour **545 703 €** ;
- aux animations été pour **258 073 €** (238 727 € en 2016) ;
- à l'ADIL 68 pour **25 000 €**.

Et enfin les créances en non-valeur qui s'élèvent à **33 926 €** (+ 51 % par rapport à 2016), en raison de la forte augmentation des créances admises en non-valeur relatives aux mises en fourrière automobile.

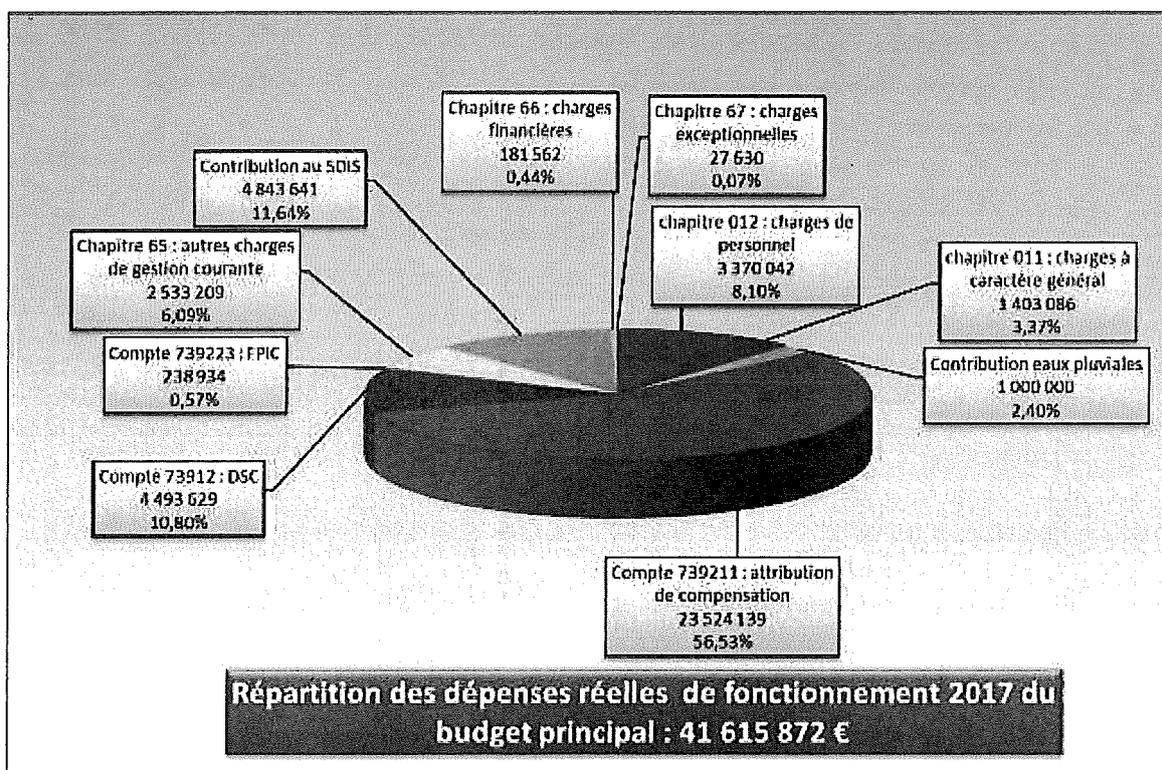
✓ **Compte 66 – charges financières : 181 562 € (- 23,7 %)**

L'encours du budget principal est constitué de deux dettes récupérables dans l'attribution de compensation de COLMAR, dont les intérêts s'élèvent à **173 366 €** ainsi que de deux emprunts transférés à CA (transfert de la compétence Enseignement Supérieur) dont les intérêts s'élèvent à **2 041 €**. S'y ajoute le remboursement pour **6 155 €** à Habitats Haute Alsace des intérêts de l'emprunt « GAIA » souscrit pour le portage foncier de l'opération Terrain Parc des Césars à Horbourg-Wihr.

✓ **Compte 67 – charges exceptionnelles : 27 630 € (+ 213 %)**

Ce compte budgétaire comprend notamment 3 000 € de prix versés dans le cadre du trophée de l'énergie, ainsi que des régularisations comptables relatives à des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs pour un montant de 23 587 € contre 5 331 € en 2016.

Le graphique ci-dessous permet de constater la répartition des dépenses de fonctionnement 2017 et de faire apparaître que l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire représentent les 2/3 des dépenses de fonctionnement du budget principal :



b) Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement avec 50 467 577 € dépassent pour la première fois, depuis la création de Colmar Agglomération, la barre symbolique des 50 M€ et augmentent ainsi de 2,91 %, malgré une nouvelle diminution des dotations de l'Etat de 0,1 M€, au titre de la DGF.

BUDGET PRINCIPAL	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	46 869 226	48 487 912	48 390 596	48 091 121	49 039 191	50 467 577	2,91%
chapitre 70 : produits de services, du domaine & ventes diverses	623 289	671 014	627 247	1 023 000	1 151 570	1 151 637	0,01%
chapitre 73 : impôts et taxes	31 226 776	33 004 251	33 543 734	33 704 407	35 073 365	36 560 696	4,24%
chapitre 74 : dotations, subventions et participations	14 803 989	14 653 729	14 103 564	13 242 132	12 669 867	12 601 405	-0,54%
chapitre 75 : autres produits de gestion courante	68 288	56 582	97 743	72 768	81 249	93 904	15,58%
chapitre 76 : produits financiers	73 298	0	0	0	0	0	-
chapitre 77 : produits exceptionnels	73 089	102 336	16 260	7 134	5 830	14 928	156,06%
chapitre 013 : atténuations de charges	498	0	2 049	41 680	57 309	45 006	-21,47%

✓ **Comptes 70 et 75 – produits et revenus : 1 245 541 € (+ 1 %)**

Ce poste comprend notamment les produits d'exploitation et domaniaux qui regroupent toutes les recettes liées aux animations été (258 073 €), à l'aire d'accueil des gens du voyage (37 458 €), à la base nautique (155 262 €) et aux redevances versées par les gestionnaires des campings (59 487 €).

Ces comptes enregistrent par ailleurs les versements concernant les personnels mis à disposition de la Mairie de Colmar et des syndicats intercommunaux (SITEUCE, SITDCE et SCOT) pour un montant total de 485 686 €, ainsi que les loyers facturés pour l'occupation du bâtiment administratif de Colmar Agglomération par ces mêmes syndicats et pour la location des garages (26 793 €).

Et enfin figure également la facturation des prestations d'instruction des autorisations d'urbanisme aux trois communautés de communes (Pays de Brisach, Vallée de Munster et Vallée de Kaysersberg) pour un montant de 166 513 € en 2017.

✓ **Comptes 73 – Impôts & taxes : 36 560 696 € (+ 4,2 %)**

Le produit fiscal 2017 s'élève à 36 186 568 €, hors FPIC (238 934 €) et recettes de la fourrière auto (135 194 €). Il a progressé de 4,11 %, soit 1 429 341 € de produits fiscaux supplémentaires, grâce notamment aux recettes de la CVAE qui augmentent de 391 036 € et de foncier bâti (988 936 €) que perçoit pour la première fois Colmar Agglomération.

Les produits fiscaux de la TH augmentent de 1,21 %, compte tenu de la revalorisation forfaitaire légale de 0,40 % appliquée en 2017, les bases physiques nettes ont donc progressé de 0,81 %.

Au niveau de la CFE, les produits 2017 ont augmenté de 293 418 € pour deux raisons principales :

- a) la hausse de 1,5 % du taux de la CFE de 24,39 % à 24,76 %, ce qui a généré un produit supplémentaire de 164 868 € ;
- b) les bases ont progressé de + 0,97 %, ce qui s'est traduit par un produit supplémentaire de 128 550 €.

Après avoir baissé en 2016, les produits de CVAE augmentent à nouveau en 2017 de + 391 K€ (dont 330 K€ apportés par les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Colmar).

PRODUITS FISCAUX	Produits 2015	Produits 2016	Produits 2017	Variation en %
Taxe d'Habitation	9 771 241 €	10 627 087 €	10 756 206 €	1,21%
Taxe d'Habitation années antérieures	39 067 €	30 649 €	35 970 €	17,36%
Foncier Bâti	- €	- €	988 937 €	-
Foncier Non Bâti	43 936 €	48 568 €	48 741 €	0,36%
TA Foncier Non Bâti	136 599 €	140 170 €	144 467 €	3,07%
CFE	11 911 344 €	12 725 660 €	13 019 078 €	2,31%
CFE années antérieures	207 460 €	447 968 €	61 754 €	-86,21%
CVAE	7 821 685 €	7 415 964 €	7 807 000 €	5,27%
IFER	749 905 €	773 241 €	815 384 €	5,45%
TASCOM	1 948 185 €	2 017 996 €	1 979 108 €	-1,93%
FNGIR	807 289 €	529 924 €	529 924 €	0,00%
TOTAL PRODUITS	33 436 711 €	34 757 227 €	36 186 569 €	4,11%

Que ce soit en direction des entreprises ou des ménages, Colmar Agglomération applique des taux d'imposition parmi les plus bas de France. La pression fiscale sur les ménages en 2017 n'a pas augmenté avec un taux de taxe d'habitation identique depuis 2011 (8,27 %¹).

Et l'instauration d'une taxe sur le Foncier Bâti (0,70 %⁴) en 2017 a été compensée par la réduction de 7,95 % à 7,30 %² du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le taux de la contribution foncière des entreprises (CFE) fixé à 24,76 %³, reste 2 points inférieur au taux moyen national 2017 de l'ensemble des communautés d'agglomération. Et enfin le taux du Versement Transport (VT) est resté inchangé à 0,65 %⁵.

L'économie faite en 2017 par les contribuables de Colmar Agglomération est de 11,725 M€ pour les trois taxes principales ménages (TH - TFB - TEOM), et la CFE et le VT selon la répartition suivante :

- ① *Taxe d'habitation* : 131 069 903 € de base x 1,36% (9,63% - 8,27%), soit **1 782 551 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ② *Taxe d'enlèvement des ordures ménagères* : 127 292 125 € de base x 2,61% (9,91% - 7,30%), soit **3 322 324 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ③ *Cotisation foncière des entreprises* : 53 097 672 € de base x 2% (26,76% - 24,76%), soit **1 061 953 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ④ *Taxe sur le foncier bâti* : 141 325 020 € de base x 1,61% (2,31% - 0,70%), soit **2 275 333 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ⑤ *Versement transport* : 1,059 Mds d'€ de base x 0,31 % (0,96 % - 0,65 %), soit **3 283 000 € d'économie** par rapport au taux moyen national.

¹ Taux TH 2017 national moyen : 9,63%

² Taux TEOM 2016 national moyen : 9,91%

³ Taux CFE 2017 national moyen : 26,76 %

⁴ Taux TFB 2017 national moyen : 2,31%

⁵ Taux VT 2016 national moyen : 0,96 %

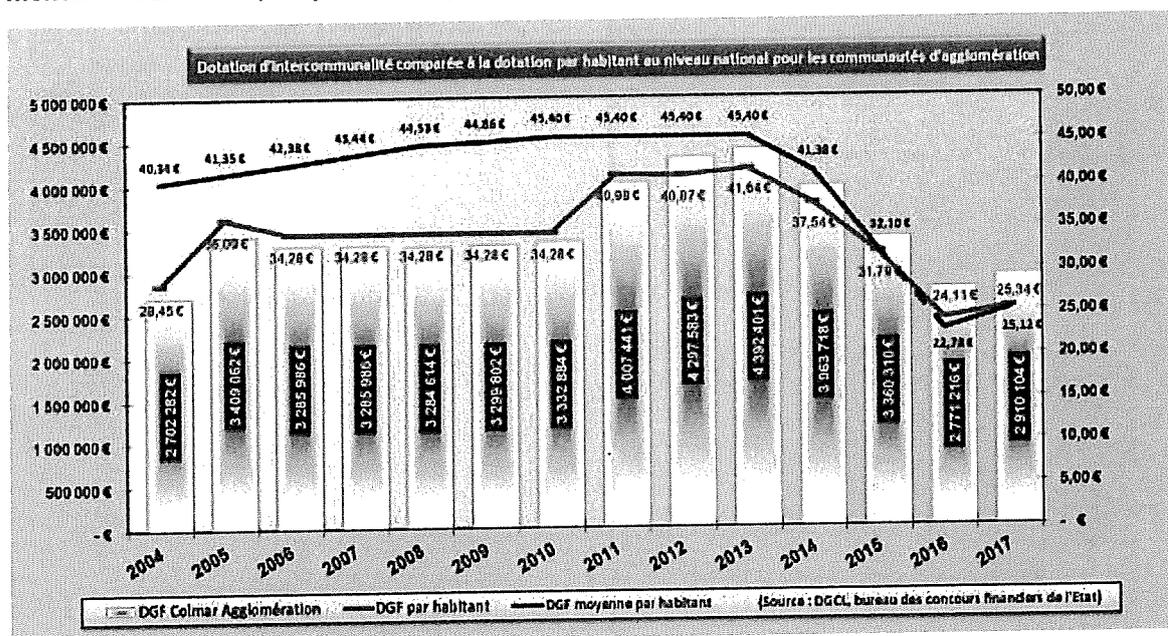
✓ **Comptes 74 – dotations, subventions et participations : 12 601 405 € (- 0,54 %)**

Ce chapitre enregistre essentiellement la DGF ainsi que les attributions de péréquation et de compensation fiscales, dont le détail est dans le tableau ci-après :

DOTATIONS ET COMPENSATIONS	Produits 2015	Produits 2016	Produits 2017	Variation en %
DGF	12 142 328 €	11 559 479 €	11 454 164 €	-0,91%
Alloc. comp. TH	441 196 €	358 102 €	548 144 €	53,07%
DCRTP	424 479 €	424 479 €	424 479 €	0,00%
DUSCTP	91 612 €	78 906 €	24 558 €	-68,88%
RCE + ZRU	7 575 €	10 619 €	3 367 €	-68,29%
TOTAL	13 107 190 €	12 431 585 €	12 454 712 €	0,19%

Intégrant la 4^{ème} et dernière année de contribution au redressement des finances publiques pour une somme de 290 820 € (soit - 1 705 548 € cumulé depuis 2014), la dotation d'intercommunalité est passée de 2 771 216 € en 2016 à 2 910 104 € en 2017, soit + 5 %. La hausse est due à une enveloppe complémentaire de 71 M€ attribuée à l'ensemble des communautés d'agglomération par la Loi de Finances 2017. Mais il s'agissait d'une dotation ponctuelle qui n'a pas été reconduite en 2018, puisque le montant de la dotation d'intercommunalité 2018 pour Colmar Agglomération s'élèvera à 2 757 575 € (-5,2 % par rapport à 2017).

Une réduction tout à fait anormale, puisqu'il convient de rappeler que l'intégration des 6 communes de la communauté de communes du Pays du Ried Brun aurait dû s'accompagner en 2016 à la fois, d'un transfert d'une dotation d'intercommunalité entre 350 000 € et 400 000 €, et d'un transfert de dotation de compensation représentant la part CPS de ces 6 communes pour un montant de 179 660 €, ce qui n'est toujours pas le cas.



Données Observatoire des Finances Locales 2017 (DGCL)

Le montant total au titre de la DGF 2017 (dotation d'intercommunalité + dotation de compensation) s'élève ainsi à 11 454 164 €, soit une réduction limitée à 0,105 M€ par rapport à 2016 (11 559 479 €), en raison de l'abondement exceptionnel de l'Etat en faveur de la dotation d'intercommunalité 2017 des communautés d'agglomération.

Il convient à ce titre de rappeler que deux contentieux relatifs aux dotations de l'Etat sont en cours, l'un porte sur le calcul de la DGF 2016, concernant à la fois la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation représentant la part CPS des 6 communes pour la raison expliquée ci-dessus et l'autre concerne le calcul de la DGF 2017 pour les mêmes motifs.

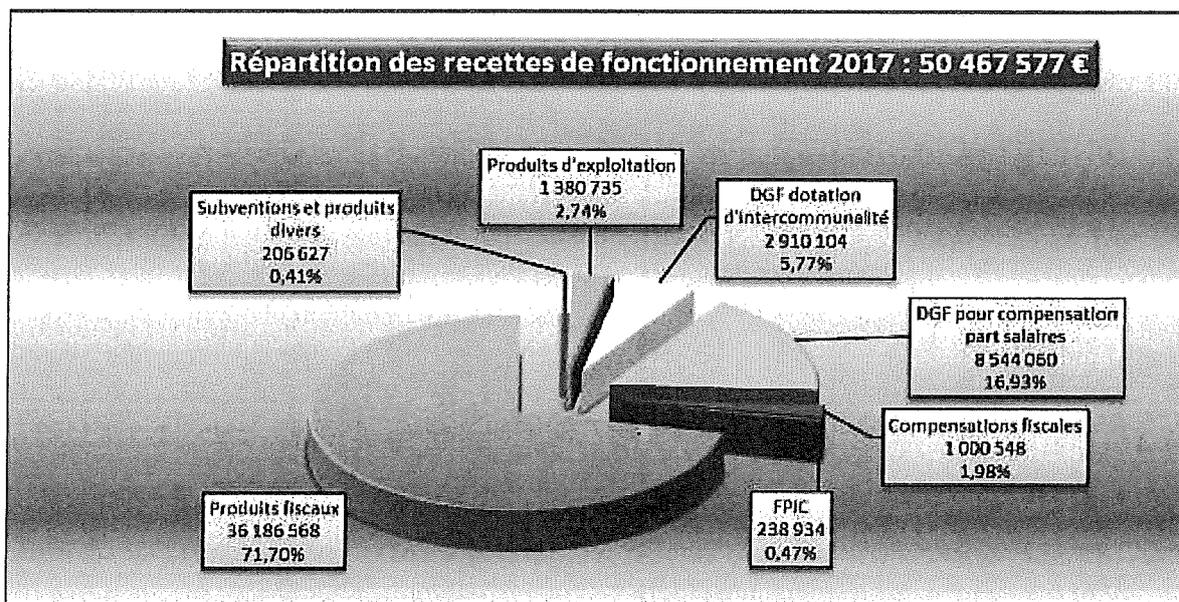
Les autres recettes de ce chapitre sont des participations de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage (69 350 €), et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'aide au fonctionnement de l'Espace Info Energie (27 993 €).

A noter que les recettes générées par les prestations du service SIG TOPO auprès des communes membres et des opérateurs de réseaux, s'élèvent à 28 076 €.

✓ **Comptes 013 et 77 – atténuations de charges et produits exceptionnels : 59 934 € (- 5,08 %)**

Il s'agit essentiellement de la participation des agents au financement des tickets restaurants (44 834 €), d'annulation de mandats des années antérieures (9 399 €) et des avoirs sur facture ou des pénalités sur marchés remboursés (5 529 €).

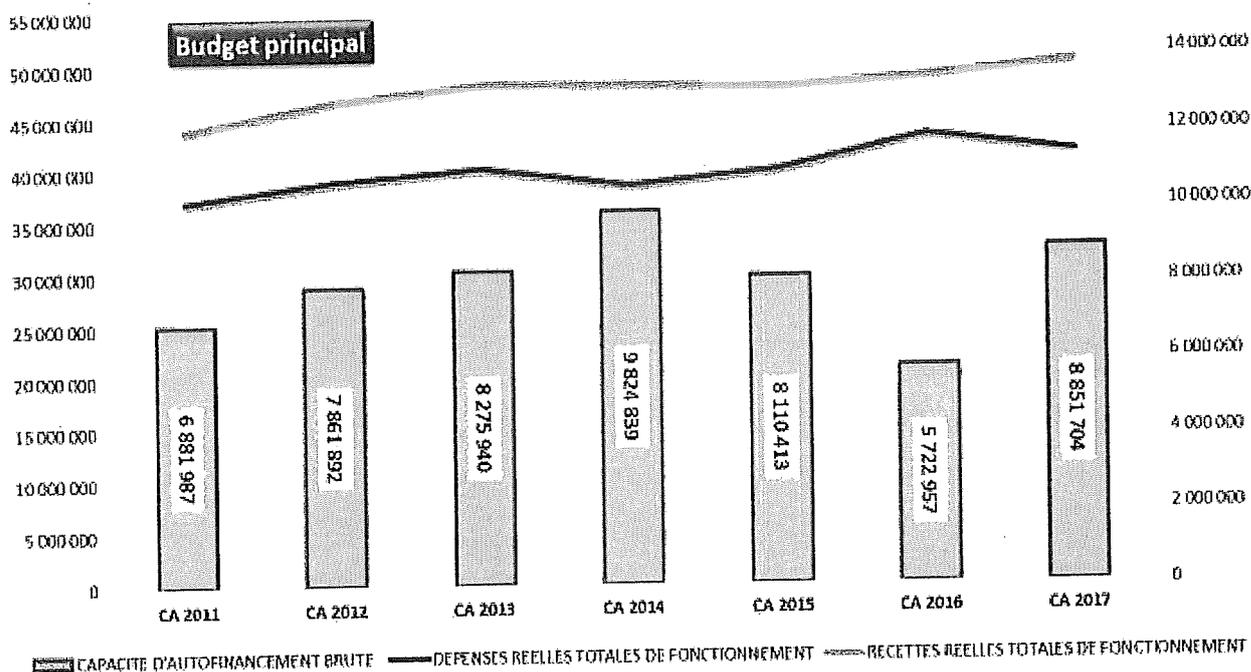
Le graphique ci-dessous présente la répartition des recettes de la section de fonctionnement :



3) L'évolution de l'épargne brute

L'épargne brute, est à nouveau en progression, après deux années de baisse, grâce à des dépenses qui diminuent et des recettes qui augmentent. Elle s'élève en 2017 à 8,851 M€ contre 5,723 M€ en 2016 (+ 55 %).

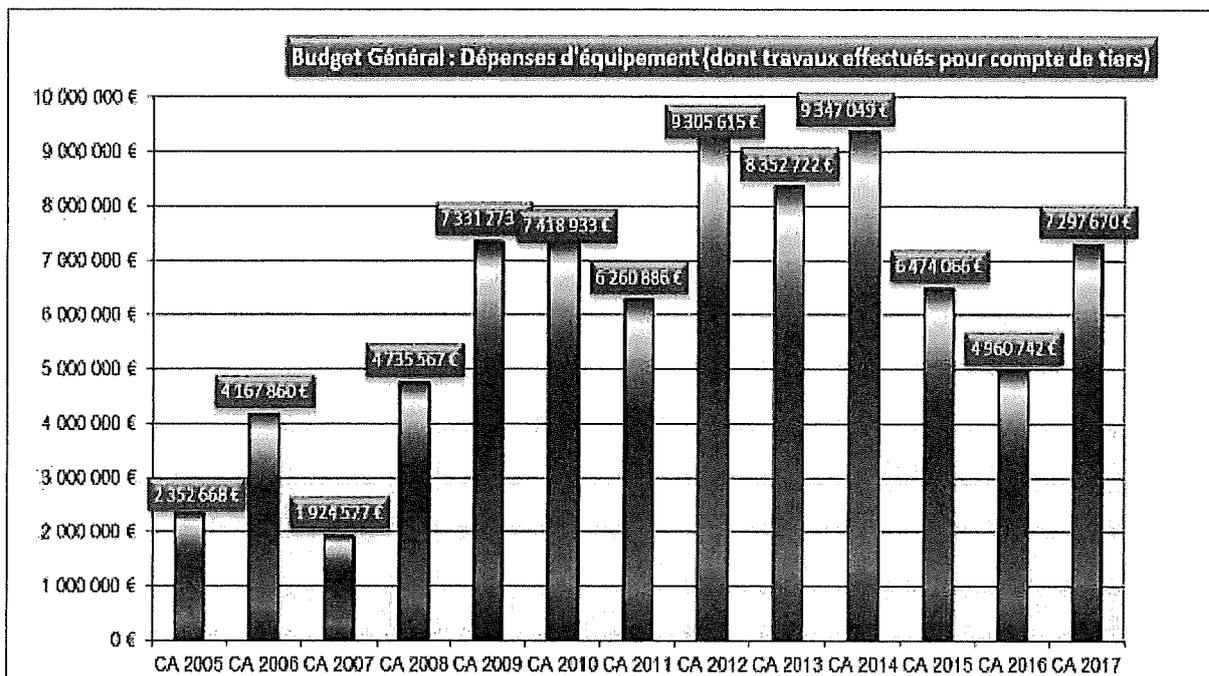
Compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 1,359 M€, l'épargne nette atteint 7,492 M€ en 2017 contre 4,467 M€ en 2016 (+ 70 %).



4) Les dépenses et les recettes d'investissement

a) Les dépenses d'équipement s'élèvent à 7 297 670 € (4 960 742 € en 2016) et sont en nette augmentation de + 47,11 %.

Avec ce montant de réalisations d'investissement, Colmar Agglomération retrouve la moyenne de ces dernières années qui est de l'ordre de 7 M€ par an.



Les principales dépenses d'équipement sont :

- Programme d'eaux pluviales 2017 : **1 382 123 €** réalisés, contre 1 184 759 € en 2016.

Le programme d'investissement est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les opérations réalisées sont les suivantes :

- renouvellement des réseaux : **147 346 €** (notamment les rues des Jonquilles, Lebert et Edouard Benes à Colmar, les rues Saint Pierre, et des Boulangers à Herrlisheim) ;
 - extension des réseaux : **716 220 €** (secteur Krebs-weg, rue du Gaz, rue Michelet, et rue Schlessler à Colmar, rue du Rempart et rue des Fleurs à Ste Croix en Plaine, secteur Bourgogne et rue de l'ill à Horbourg-Wihr, rue Niederfeld et rue des Ecrevisses à Muntzenheim ...) ;
 - ouvrages : **14 921 €**, il s'agit principalement d'études de sols réalisées à Colmar (place Billing), à Herrlisheim (parking Saint Pierre) et la surveillance du déversoir d'orage rue de Riquewihr à Horbourg-Wihr ;
 - renforcement des réseaux d'eaux pluviales à Wintzenheim : **503 636 €**.
- des travaux d'aménagement sur la base nautique de Colmar – Housen pour **34 272 €** ;
 - les travaux de rénovation du bâtiment administratif pour **1 614 928 €** ;
 - l'acquisition de matériels informatiques, de vidéo-projection et de logiciels divers pour **110 824 €** ;

- l'acquisition de logiciels spécifiques pour le service SIG TOPO pour **62 800 €** ;
- les fonds de concours versés aux communes pour leurs travaux d'investissement pour un montant total de **2 578 460 €** en 2017 ont permis de financer les opérations suivantes :
 - l'acquisition d'un tracteur, les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle et l'amélioration acoustique du hall de la salle des fêtes d'Andolsheim pour **60 421 €**,
 - les travaux de rénovation de la bibliothèque Les Dominicains et de construction du parking Bleylé à Colmar pour **1 321 645 €**,
 - les travaux de construction d'un hangar communal à Fortschwihir pour **42 128 €**,
 - l'acquisition de véhicules et d'équipement municipaux ainsi que les travaux de VRD de la rue de l'III à Horbourg-Wihr pour **206 445 €**,
 - les travaux d'aménagement des rues des Vosges, de la Fecht et de la Weiss à Houssen pour **115 857 €**,
 - les travaux de construction de la mini-crèche à Ingersheim pour **65 000 €**,
 - les travaux de construction d'un bâtiment périscolaire et la création de la salle Saint Martin à Jepsheim pour **153 180 €**,
 - les travaux de VRD rues du Niederfeld et des Ecrevisses à Muntzenheim pour **34 537 €**,
 - le réaménagement et la restructuration des locaux du centre de première intervention à Sundhoffen pour **118 148 €**,
 - les travaux de réalisation de deux courts de tennis à Turckheim pour **200 159 €**,
 - la création d'une aire de jeux et la réalisation d'une chicane de sécurité routière à l'entrée ouest de Wickerschwihir pour **19 245 €**,
 - les travaux de construction de la salle du conseil municipal à Wintzenheim pour **230 850 €**,
 - le réaménagement de la place avec le parvis de l'église et du monument aux morts à Zimmerbach pour **10 845 €**.
- Les autres fonds concours de CA qui ont été versés sont les suivants :
 - solde du financement à la réalisation de la LGV Est pour **675 165 €** ;
 - participation au financement d'un module de développement durable au Burkina Faso pour **49 000 €** ;
 - financement du projet PHENOTIS de l'INRA pour **165 000 €** (1^{er} acompte) ;

- aides versées aux particuliers réalisant des travaux d'économie d'énergie (chaudière à condensation, travaux d'isolation...) : **256 357 €** ;
- aides à l'aménagement intérieur des locaux professionnels pour **49 317 €** ;
- aides à l'investissement matériel versées aux entreprises pour **143 676 €**.

b) Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **2 282 424 €** (hors affectation de résultat en réserve), avec en particulier :

- l'emprunt à taux zéro pour le financement des travaux de rénovation du bâtiment administratif de **1 211 150 €** ;
- les subventions reçues concernent :
 - Le Conseil Départemental du Haut Rhin pour **19 975 €** pour le financement de l'étude de la friche ferroviaire de la Gare de Colmar ;
 - L'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour **279 577 €** au titre des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de Wintzenheim et de Colmar, et pour l'installation d'équipements d'auto surveillance des bassins d'orage.
- le FCTVA au titre des investissements réalisés en 2016 pour **410 241 €** ;
- le fonds départemental d'aide à l'industrialisation (FDAl) rembourse les avances effectuées par son intermédiaire pour ALSABAIL à hauteur de **189 870 €**.

II. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

1) **Affectation du résultat 2017**

Le résultat d'exploitation du budget de l'eau en 2017 s'élève à **1 635 732,95 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **1 855 871,70 €** (cf tableau page 3), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- ➔ - **1 265 234,75 €** pour le financement de la section d'investissement ;
- ➔ + **123 686 €** d'excédent de financement des restes à réaliser ;
- ➔ **714 322,95 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « *résultat porté en réserve* ».

2) Les dépenses réelles de fonctionnement (+ 1,84 %)

Elles s'élèvent à **7 634 625 €** et affichent une hausse de 1,84 % (+ 138 K€) par rapport à 2016. Cette hausse est due à la redevance à l'Agence de l'Eau pour la pollution d'origine domestique qui augmente de 201 K€.

Budget annexe Eau	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 292 765	7 484 902	7 637 874	7 589 697	7 454 191	7 597 627	1,92%
chapitre 012 : charges de personnel	86 311	84 481	78 499	85 358	117 936	115 992	-1,65%
Compte 60 : Achats et variation de stock	51 040	53 000	60 300	134 797	127 859	170 592	33,42%
Compte 61 : sous traitance générale	3 287 058	3 288 127	3 422 500	3 417 078	3 452 761	3 448 694	-0,12%
Compte 61 : services extérieurs et études	250	1 250	11 046	272	3 275	279	-91,49%
Compte 62 : autres services extérieurs	10 742	6 132	32 612	8 200	10 427	21 564	106,81%
Compte 63 : taxe foncière		8 703	998	1 581	1 203	1 230	2,24%
Compte 6371 : redevance de prélèvement	386 199	377 645	410 000	398 543	396 380	368 718	-6,98%
Compte 67 et 65 : autres charges de gestion	120 680	24 035	133 700	8 968	51 445	20 288	-60,56%
Compte 701249 : Redevance Pollution d'origine Domestique	2 155 800	2 179 127	2 073 215	2 114 000	1 885 566	2 086 784	10,67%
Compte 706129 : Redevance Modernisation des réseaux de collecte	1 194 685	1 462 403	1 415 004	1 420 900	1 387 018	1 363 504	-1,70%
Reprise déficit de fonctionnement CCPRB (C. 676)					20 321		-100,00%
Intérêts (frais financiers compte 66)	58 368	50 178	46 754	39 715	42 175	36 998	-12,28%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 351 133	7 535 895	7 684 628	7 629 412	7 496 367	7 634 625	1,84%

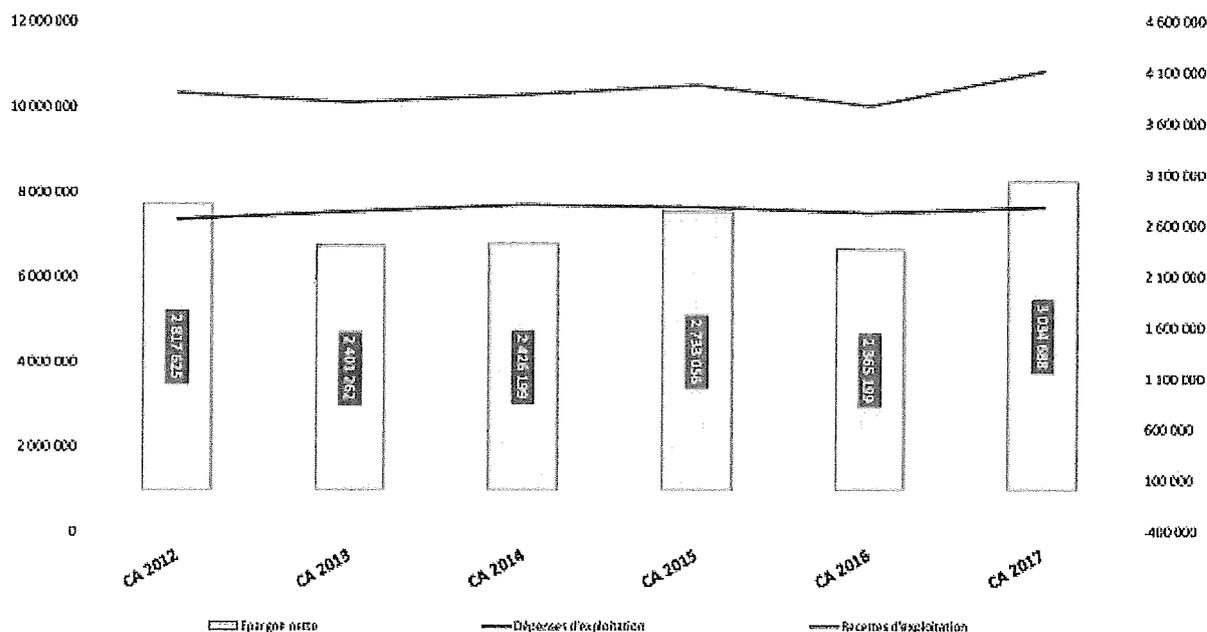
3) Les recettes réelles de fonctionnement (+ 8,04 %)

D'un montant de **10 819 425 €**, elles augmentent de 8,04 % du fait des produits issus des ventes d'eau qui augmentent de + 9 % (+496 K€), et de la hausse corrélative des redevances reversées à l'Agence de l'Eau de + 262 K€.

Budget annexe Eau	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 805 405	10 065 909	9 896 154	10 468 067	9 983 767	10 791 605	8,09%
Comptes 70111 : produits des ventes d'eau - PART VARIABLE	5 100 000	5 353 136	5 124 271	5 548 646	5 496 717	5 992 293	9,02%
Comptes 70121 : taxe sur les ventes d'eau							
Comptes 70122 : contre valeur pollution							
Comptes 701241 : Reversement redevance pollution domestique	2 192 725	2 143 382	2 076 634	2 147 035	1 846 145	2 035 404	10,25%
Comptes 70123 : Redevance modernisation réseau de collecte							
Comptes 704 : Travaux	456 921	322 092	454 382	326 874	504 098	484 847	-3,82%
Comptes 706121 : Revers. Redevance modernisation reseaux collecte	1 411 888	1 433 580	1 417 417	1 575 719	1 236 738	1 310 315	5,95%
Comptes 7064 : location de compteurs - PART FIXE	510 000	696 782	691 172	750 500	760 293	829 594	9,12%
Comptes 7068 : autres prestations de services	75 204	75 193	77 024	61 216	65 900	82 543	25,25%
Comptes 7088 : autres produits+7084+764	58 667	41 745	55 254	58 076	73 877	56 610	-23,37%
Produits exceptionnels	516 978	29 718	364 980	25 436	30 048	27 820	-7,41%
compte 748 : subvention d'exploitation	326 414	12 974	13 245	13 561	17 748	17 707	-0,23%
compte 77 : produits exceptionnels+768+75+6419+76	189 564	16 744	351 735	11 875	12 300	10 113	-17,78%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 321 383	10 096 627	10 261 134	10 493 503	10 013 814	10 819 425	8,04%

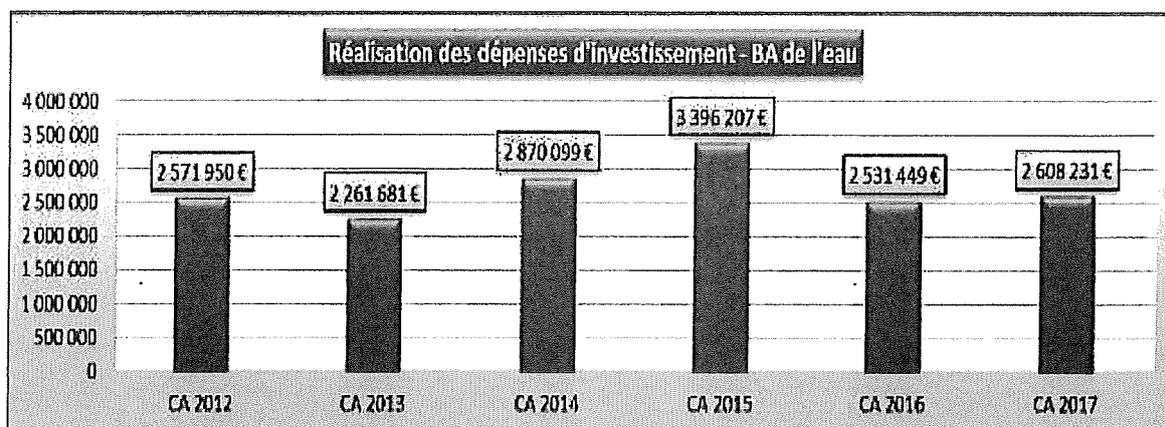
4) L'évolution de l'épargne

L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation de ce budget augmente et s'élève à 3,185 M€ (2,517 M€ en 2016) ce qui laisse, compte-tenu d'un remboursement de la dette en capital de 150 K€, un autofinancement net de 3,035 M€, contre 2,365 M€ en 2016.



5) Les dépenses réelles d'investissement (+ 3,03 %)

Le programme d'investissement 2017 s'élève à 2 608 231 € soit une hausse de 3,03 %.
Un volume d'investissement qui s'inscrit dans la moyenne des réalisations de ces dernières années.



Il est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **1 822 812 €** (secteur Krebsweg, place Billing, rues des Jonquilles, Benes, Lebert, des Bonnes Gens, Schlessler, Geiler, Schlumberger et du Pont Rouge à Colmar, rue du Bouleau à Wintzenheim, routes de Zimmerbach et Wihr au Val à Walbach, boulevard Charles Grad à Turckheim, secteur Bourgogne à Horbourg-Wihr ...);
- Extension des réseaux : **52 603 €** (salle multi-activités de Wettolsheim...).
- Mise en conformité et modernisation des ouvrages : **126 852 €** (installation de débitmètres et mise en sécurité des réservoirs d'eau...)
- Travaux de branchement au réseau : **603 923 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **150 112 €**.

6) Les recettes réelles d'investissement

Il n'y a aucune recette d'investissement perçue en 2017, ce qui signifie que les investissements décrits plus haut ont été financés à 100 % sur les fonds propres.

III. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

1) Affectation du résultat 2017

Le budget de l'assainissement présente un résultat d'exploitation 2017 de **1 418 119,90 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **4 330 763,41 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- ➔ + **540 090,75 €** de ressources de financement de la section d'investissement 2016 qui viennent augmenter l'excédent de clôture (4 870 854,16 €) ;
- ➔ - **3 856 530 €** de besoin de financement des restes à réaliser ;
- ➔ **1 014 324,16 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

2) Les dépenses réelles de fonctionnement (+ 0,47 %)

En légère hausse de 0,47 %, elles s'élèvent à **5 838 853 €** (pour 5 811 316 € en 2016).

Budget annexe Assainissement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
DEPENSES D'EXPLOITATION	5 612 121	5 382 928	5 608 327	5 538 754	5 717 302	5 753 290	0,63%
chapitre 012 : charges de personnel	42 364	41 320	38 326	41 641	57 303	74 736	30,42%
Compte 60 : Achats et variation de stock	3 398	2 163	1 810	13 576	14 195	14 772	4,07%
Compte 61 : sous traitance générale	2 093 860	2 101 300	2 282 940	2 237 396	2 274 574	2 235 581	-1,71%
Compte 61 : services extérieurs et études	8 381	43 968	27 042	5 446	3 689	9 250	150,71%
Compte 62 : autres services extérieurs dont contrib. SITEUCE	213 768	116 185	109 240	120 612	133 186	3 344 455	2411,12%
Compte 67 et 65 : autres charges	3 240 919	3 069 229	3 141 687	3 110 978	3 227 769	74 496	-97,69%
Compte 63 : taxe foncière							
Compte 63 : autres taxes	9 430	8 762	7 282	9 106	6 586		-100,00%
Intérêts (frais financiers compte 66)	97 359	64 497	55 442	47 553	94 014	85 564	-8,99%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)		27 840					
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 709 479	5 475 265	5 663 769	5 586 307	5 811 316	5 838 853	0,47%

La contribution au SITEUCE qui s'élève à 3 276 870 € est en hausse de 3 %. Elle a fait l'objet en 2017 d'un changement d'imputation comptable du compte 658 vers le compte 6281, ce qui explique les écarts relevés dans le tableau ci-dessus entre les chapitres 62 et les autres charges.

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 8 525 651 € (- 10,74 %)

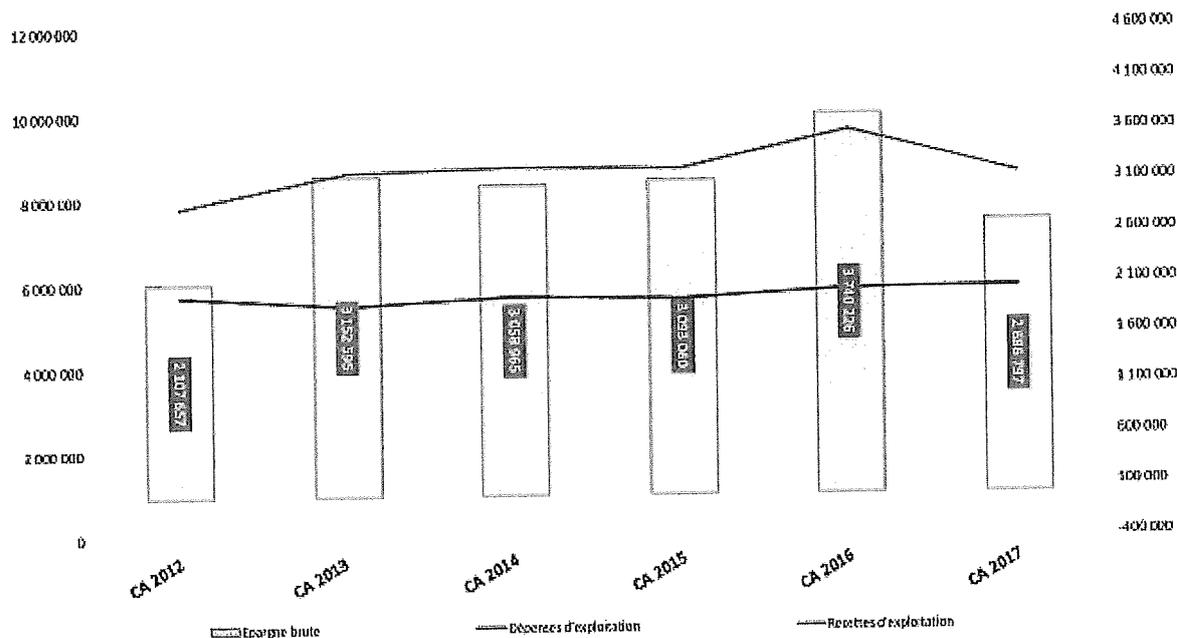
Hors contribution du budget principal et produits exceptionnels, on peut constater une stabilité des recettes d'exploitation (+ 0,07 %), malgré une baisse des produits issus de la facturation des branchements aux particuliers et aux entreprises qui passent de 554 K€ en 2016 à 374 K€ en 2017. C'est en fait la réduction de 974 K€ de la contribution pour eaux pluviales du budget principal qui génère la baisse des recettes réelles de fonctionnement.

De plus, un montant exceptionnel de 227 782,45 € avait été comptabilisé en 2016 suite à la reprise d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget annexe d'assainissement de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Budget annexe Assainissement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	5 424 842	5 780 879	5 953 258	6 265 100	7 473 008	7 477 898	0,07%
Compte 704 : Travaux	305 569	258 868	456 912	249 426	553 768	374 349	-32,40%
Compte 70128 : autres taxes et redevances	-8 618						
Comptes 70611 : redevance d'assainissement	5 096 905	5 497 197	5 422 074	550 582	272 118	240 433	-11,64%
Comptes 70611 : PART FIXE				457 360	517 948	587 168	13,36%
Comptes 70611 : PART VARIABLE				4 563 242	5 380 642	5 450 000	1,29%
Comptes 70612 : contribution pour eaux pluviales							
Comptes 70613 : Abonnement Assainissement		2 547	63 863	437 916	503 040	769 185	52,91%
Comptes 7062 : Redevances assainissement non collectif	10 430	18 911	3 805	2 225	6 410	6 755	5,38%
Comptes 7063 : Contributions eaux pluviales							
Comptes 7068 : autres prestations de services	20 555	3 355	6 604	4 350	11 300	50 008	342,56%
Comptes 7088 : autres produits+70128							
Reprise excédent de fonctionnement CCPRB (C. 778)					-227 782		-100,00%
Produits exceptionnels	2 392 294	2 846 982	2 769 476	2 414 266	2 078 534	1 047 753	-49,59%
compte 748 : subvention d'exploitation+75+76+741	113 701	104 528	97 735	80 399	101 248	33 863	-66,55%
Compte 747 : Contributions eaux pluviales	2 050 000	2 633 000	2 333 000	2 333 000	1 974 000	1 000 000	-49,34%
compte 77 : produits exceptionnels+791	228 593	109 453	338 741	867	3 286	13 890	322,69%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 817 136	8 627 860	8 722 734	8 679 366	9 551 542	8 525 651	-10,74%

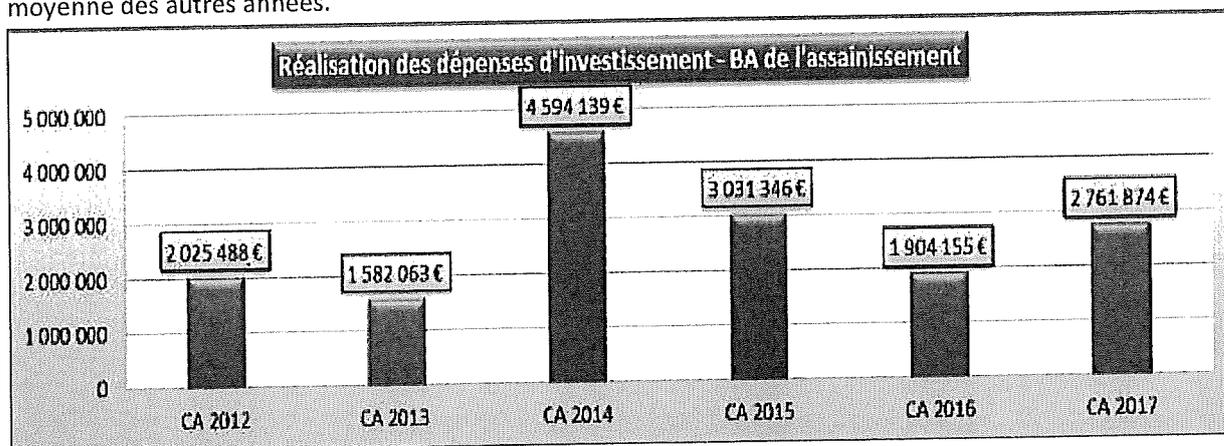
4) L'évolution de l'épargne

L'épargne brute diminue par le fait de la réduction de la contribution du budget principal au budget annexe, mais reste cependant à un bon niveau : **2,687 M€**. L'épargne nette s'élève à **2,393 M€** contre 3,344 M€ en 2016, compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 294 K€.



5) Les dépenses réelles d'investissement (+ 45,04 %)

Le budget d'assainissement, sans recours à l'emprunt, permet le financement de **2,762 M€** de travaux (1,904 M€ en 2016), et retrouve ainsi un niveau d'investissement plus conforme à la moyenne des autres années.



Le programme d'investissement est constitué d'autorisations de programme – crédits de paiement arrêtés annuellement, qui ont notamment permis de financer les opérations suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **1 572 883 €** (places Billing et Scheurer Kestner, rue d'Altkirch, des Jonquilles, Benes, Lebert, des Cloches, des Bonnes Gens, Schlessler, Geiler et du Pont Rouge à Colmar, rue de la Promenade et place de la Mairie à Ingersheim, rue des Forgerons à Turckheim, secteur Bourgogne à Horbourg-Wihr ...);
- Renouvellement des réseaux à Wintzenheim : **189 736 €** (rues du Bouleau et Maréchal Joffre, avenue de Lattre de Tassigny);
- Extension des réseaux : **328 650 €** (secteur de Krebs-weg à Colmar, rue du Centre à Holtzwihr, salle multi-activités à Wettolsheim, route de Wihr-au-Val à Walbach, chemin du Dichelgraben à Wintzenheim ...);
- Ouvrages divers : **84 043 €** (construction station sous vide d'Holtzwihr...);
- Etudes et diagnostics des réseaux : **6 260 €**;
- Travaux de branchements au réseau : **580 302 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **293 923 €**.

6) Les recettes réelles d'investissement (+ 81,95 %)

D'un montant de **385 883 €** pour 2017, elles sont constituées de la taxe de raccordement à l'égout à hauteur de **177 637 €**, de subventions perçues de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour **208 246 €**, dont **171 380 €** au titre de la construction de la station d'épuration de Jebnheim.

La taxe de raccordement à l'égout est remplacée par la Participation Financière de raccordement à l'Assainissement Collectif (PFAC) pour tous les permis de construire établis après le 1^{er} juillet 2012. La PFAC est imputée en section d'exploitation.

IV. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS

1) Affectation du résultat 2017

Le résultat de fonctionnement 2017 est de **269 198,48 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **8 051 213,55 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- ➔ **1 158 735,02 €** de ressources de financement de la section d'investissement 2016 qui viennent augmenter l'excédent global de clôture (9 209 948,57 €);
- ➔ **- 1 038 399 €** de besoin de financement des restes à réaliser;
- ➔ **5 230 249,57 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve », compte tenu qu'une reprise anticipée sur le résultat antérieur de **2 941 300 €** a déjà été affectée au BP 2018.

Cet excédent doit permettre à Colmar Agglomération de poursuivre la réalisation du programme d'équipements suivant d'ici 2020 : la construction de la nouvelle déchetterie Europe, l'acquisition et l'enfouissement des conteneurs de tri sélectif, la mise en œuvre de la nouvelle collecte des bio-déchets, la réalisation d'un quai de transfert à la déchetterie du Ladhof, et la restructuration des locaux du personnel de ce service.

Contrairement aux allégations publiées dernièrement par un magazine économique, Colmar Agglomération ne surtaxe pas les contribuables au-delà des besoins du service, elle a simplement anticipé un programme ambitieux d'investissement pour un montant total de 12,3 M€, qui a démarré en 2013. Grâce aux excédents dégagés ces investissements seront financés sans aucun recours à l'emprunt, afin de laisser une situation financière saine aux générations futures.

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 10 297 628 € (+ 1,12 %)

Les dépenses ont augmenté en 2017 de 114 063 €.

Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de 15,43 % du poste budgétaire « achats et variation de stocks », il regroupe l'ensemble des achats de fluides, d'énergie et de fournitures diverses. Et ce sont les achats de carburants, qui augmentent de 51 % (soit + 97 K€), qui expliquent cette hausse par rapport à 2016.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 67 957 €. Elles correspondent, pour 64 053 € (38 980 € en 2016) aux subventions versées aux associations dans le cadre du programme « ECOLOTRI », pour 3 438 € aux frais de réparations des véhicules accidentés loués à une agence de location de véhicules, et à un titre annulé pour 467 €.

Budget Gestion des déchets	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
chapitre 012 : charges de personnel	2 504 830	2 592 571	2 713 782	2 866 261	2 886 215	2 861 667	-0,85%
Compte 60 : Achats et variation de stock	619 294	618 676	803 945	710 531	658 638	760 294	15,43%
Compte 61 : sous traitance générale	4 106 155	4 026 492	3 801 338	3 971 098	4 308 483	4 244 921	-1,48%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 437 572	1 672 279	1 693 119	1 687 796	2 025 907	2 049 575	1,17%
Compte 62 : autres services extérieurs	281 365	385 699	263 542	282 858	248 137	299 629	20,75%
Compte 67 et 65 : charges exceptionnelles et imprévues	7 367	13 133	5 912	6 284	47 360	75 957	60,38%
Compte 63 : impôts et autres taxes	6 831	7 314	9 245	8 667	8 824	5 585	-36,71%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 963 413	9 316 164	9 290 883	9 533 496	10 183 565	10 297 628	1,12%

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 11 698 518 € (- 7,77 %)

Cette baisse (- 985 433 €) provient de deux postes :

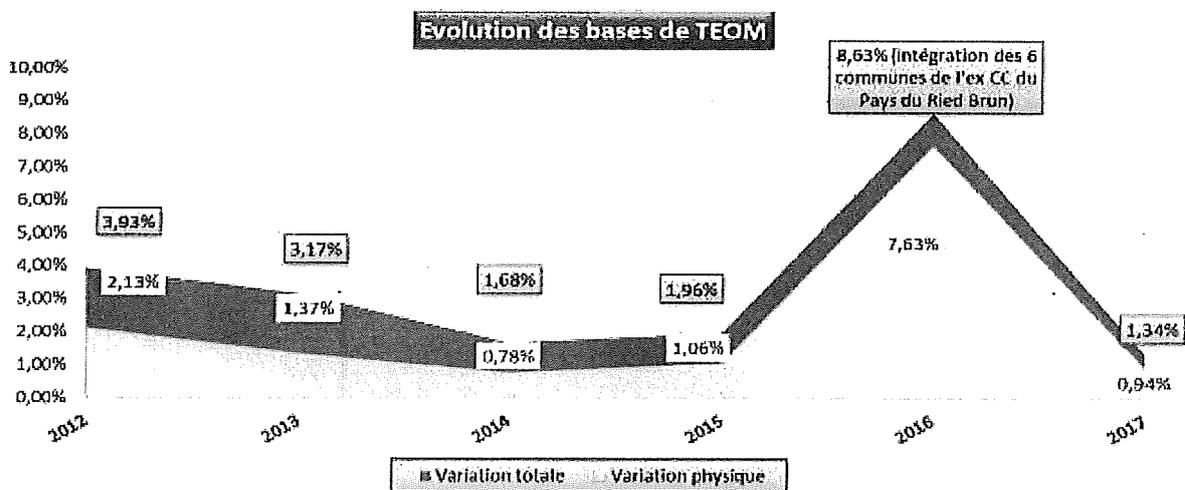
- la TEOM : - 703 759 €, suite à la réduction du taux de 7,95 % à 7,30 % en 2017
- les subventions d'exploitation : - 293 134 €. En 2016, 364 K€ de subventions avaient été perçus au titre des années antérieures :
 - l'ADEME au titre des programmes de prévention 2013 à 2015 : 215 K€
 - Eco Folio au titre du soutien au recyclage pour l'année 2014 : 129 K€
 - Eco TLC (collecte textiles) au titre des années 2014 et 2015 : 20 K€.

Budget Gestion des déchets	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	11 947 587	11 039 894	10 963 815	11 414 522	12 636 411	11 669 669	-7,65%
Comptes 013 : atténuation de charges	50	0	0	57 470	70 554	57 963	-17,85%
Comptes 7030 : vente de produits dont verre + 704	76 924	79 979	91 184	89 222	100 561	103 966	3,39%
Comptes 7031 : vente de papiers	333 846	222 910	234 338	247 751	260 427	249 093	-4,35%
Comptes 7060 : TEOM	8 522 819	8 886 856	9 037 237	9 206 151	9 999 985	9 296 226	-7,04%
Comptes 7061 : redevance location poubelles	19 396	14 542	14 778	13 832	13 032	12 530	-3,85%
Comptes 706 : participations, produits divers, déchetteries	295 591	179 972	168 720	201 888	226 331	277 703	22,70%
Comptes 708 et 707 : autres produits	277 910	186 850	196 604	199 353	6 170	5 970	-3,24%
Compte 748 : subvention d'exploitation	2 421 050	1 468 786	1 220 956	1 398 856	1 959 351	1 666 217	-14,96%
Produits de gestion courante et exceptionnels	74 970	441 344	102 249	42 372	47 540	8 689	-81,72%
Compte 775 : produits des cessions d'immobilisations						20 160	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 022 557	11 481 238	11 066 064	11 456 894	12 683 951	11 698 518	-7,77%

Le produit de la TEOM diminue de 7,04 %

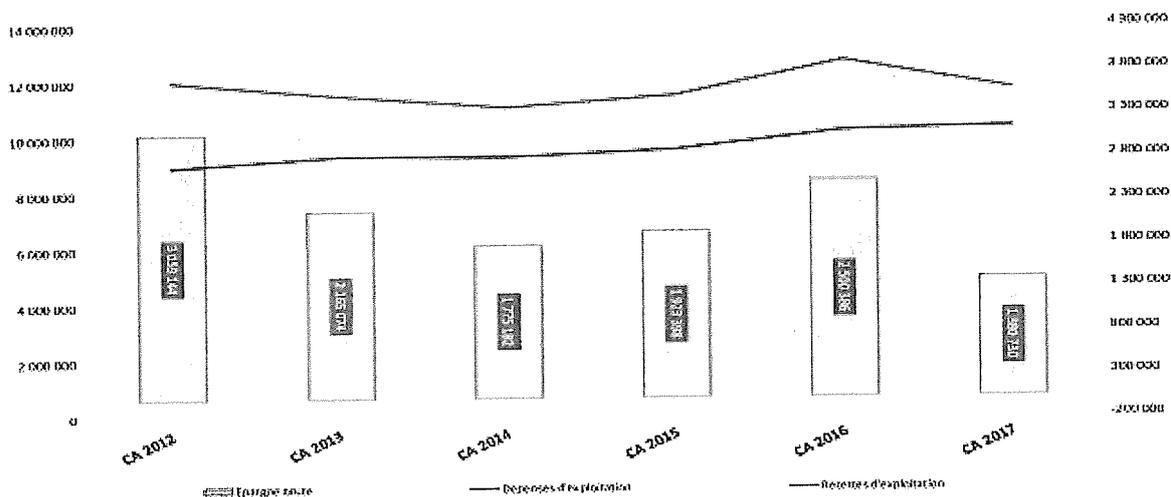
La baisse des produits est donc la conséquence de la réduction du taux en TEOM de 0,65 point. Cependant il convient de préciser que cette baisse est compensée partiellement par une augmentation de la base nette de 1,34 % en 2017. Sans cette dynamique des bases, la diminution des produits aurait été de 830 548 €.

Le taux de la TEOM de 7,30 % figure parmi les plus faibles de France (le taux moyen national constaté en 2016 pour les communautés d'agglomération est de 9,91 % - source DGFIP).



4) L'évolution de l'épargne

Compte tenu de ce qui vient d'être présenté, l'épargne nette (égale à l'épargne brute en l'absence de remboursement d'emprunt), diminue en 2017 et s'élève à **1 380 730 €** contre 2 500 386 € en 2016.

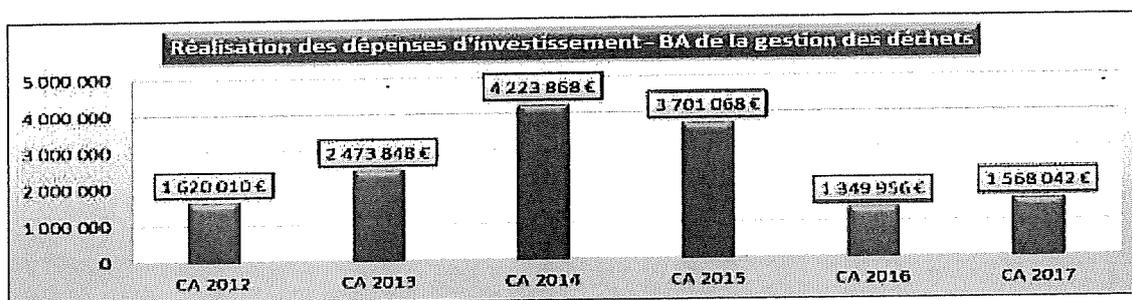


5) Les dépenses réelles d'investissement (+ 16,16 %)

Le programme d'équipement s'élève à **1 568 042 €**, en légère reprise par rapport à 2016 (+ 218 K€). Les dépenses d'investissement de 2017 concernent en premier lieu les études et travaux relatifs aux travaux d'aménagement et d'équipement des déchetteries de Colmar Agglomération selon la répartition suivante :

- Déchetterie Europe : **130 721 €** ;
- Déchetterie Ladhof : **38 619 €** ;
- Déchetterie Horbourg-Wihr : **6 715 €**
- Déchetterie de Muntzenheim : **927 €**.

Pour les autres investissements, il y a lieu de citer : l'acquisition de bornes et de poubelles destinées à la collecte des bio-déchets s'est poursuivie en 2017 (**290 286 €**), le programme d'enfouissement des conteneurs de collecte sélective (travaux d'enfouissement et acquisition des conteneurs) a été réalisé pour **514 530 €**, l'acquisition de poubelles de collecte des déchets ménagers pour **99 742 €** et deux bennes OM ont été acquises pour un total de **473 673 €**.



6) Les recettes réelles d'investissement (- 87,7 %)

Les recettes s'élèvent à **134 589 €**.

Elles correspondent à l'encaissement du FCTVA au titre de l'année 2016 pour 97 318 € et à des subventions de l'ADEME pour la modernisation des déchetteries du Ladhof et de Horbourg-Wihr pour 37 271 €.

Le solde du financement du programme d'investissement est assuré uniquement par l'autofinancement dégagé par les excédents antérieurs cumulés.

V. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

1) Affectation du résultat 2017

Le résultat de fonctionnement 2017 est de **726 442,08 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **3 015 174,59 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- ➔ - **575 113,59 €** de besoin de financement de la section d'investissement ;
- ➔ - **495 322 €** de besoin de financement des restes à réaliser ;
- ➔ **1 944 739 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 6 694 705 € (+ 0,86 %)

Le montant exceptionnel du remboursement du trop-perçu sur le Versement Transport (VT) aux entreprises explique cette hausse des dépenses de fonctionnement de + 57 270 €. Comme vous le pouvez le constater dans le tableau ci-dessous, le montant des remboursements est passé de 67 457 € à 141 538 € en 2017. Cette augmentation résulte du changement de seuil d'assujettissement au VT des entreprises de 9 à 11 salariés, au 1^{er} janvier 2016.

Budget annexe Transports urbains	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
chapitre 012 : charges de personnel	32 769	35 104	36 067	157 299	267 104	218 717	-18,12%
Compte 60 : Achats et variation de stock		238					
Compte 61 : sous traitance générale	7 904 279	5 599 560	5 987 573	5 929 071	6 272 298	6 286 874	0,23%
Compte 61 : services extérieurs et études	8 566						
Compte 62 : autres services extérieurs	111 766	24 879	19 811	15 385	18 019	26 738	48,39%
Compte 67, 65, 73 : charges exceptionnelles	889	177	138	117	12 408	20 838	67,93%
Compte 67 : subvention exceptionnelle	25 000		11 909	24 473			
Compte 739 : restitution de taxe VT	77 980	73 662	91 398	85 121	67 457	141 538	109,82%
Compte 63 : charges de gestion					149		-100,00%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 161 248	5 733 619	6 146 897	6 211 466	6 637 435	6 694 705	0,86%

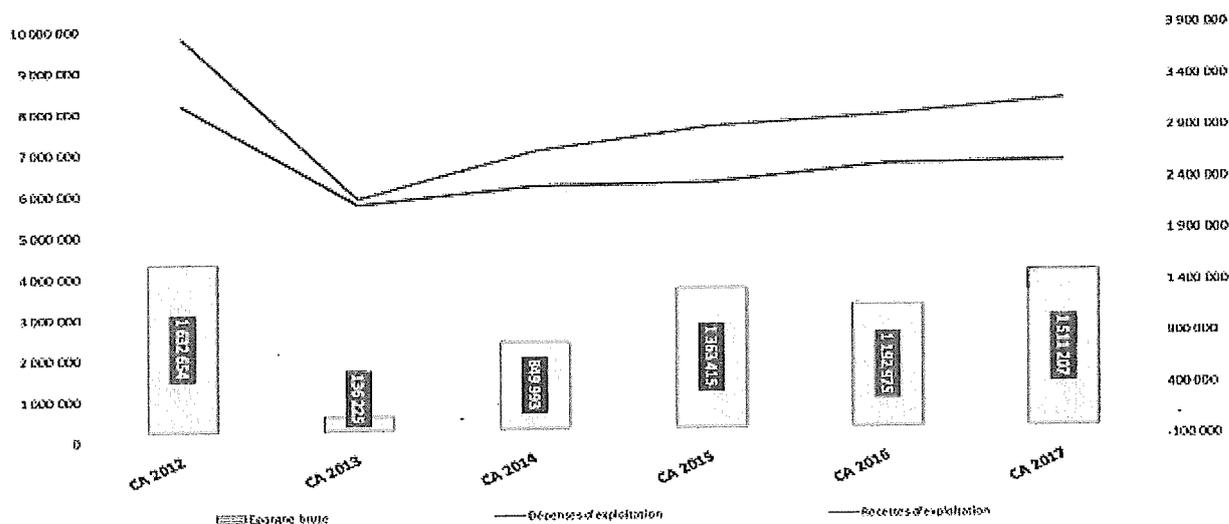
3) Les recettes réelles de fonctionnement : 8 205 912 € (+ 4,80 %)

Budget annexe Transports urbains	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2017/2016
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 141 047	5 587 577	6 630 866	7 255 415	7 467 926	7 853 330	5,16%
Comptes 7061 : transports de voyageurs	1 993 066	-96 097					
Comptes 7068 : services accessoires	43 448	45 000	64 132	36 266	41 582	-9 278	-122,31%
Comptes 734 : versement transport	6 432 282	5 603 938	6 489 446	6 764 428	6 842 088	7 276 721	6,35%
Comptes 708 : autres produits+75+77+703+6419	672 250	34 736	77 289	454 721	584 256	585 887	0,28%
Produits exceptionnels	652 855	282 267	366 023	319 466	362 484	352 582	-2,73%
compte 7471 : DGD	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	0,00%
compte 7473 : subvention d'exploitation Dépt	196 457	109 685	193 442	146 884	189 902	66 237	-65,12%
compte 7475 : subvention d'exploitation CCPRB	283 816						
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 793 901	5 869 844	6 996 890	7 574 881	7 830 410	8 205 912	4,80%

Les recettes augmentent donc de 375 502 € grâce aux produits du versement transport qui augmentent de 434 633 € (dont la compensation de l'Etat au titre de 2016 pour le changement de seuil de 86 105 €), soit une hausse nette sur 2017 des produits du VT de 348 528 € (+ 5 %).

4) L'évolution de l'épargne

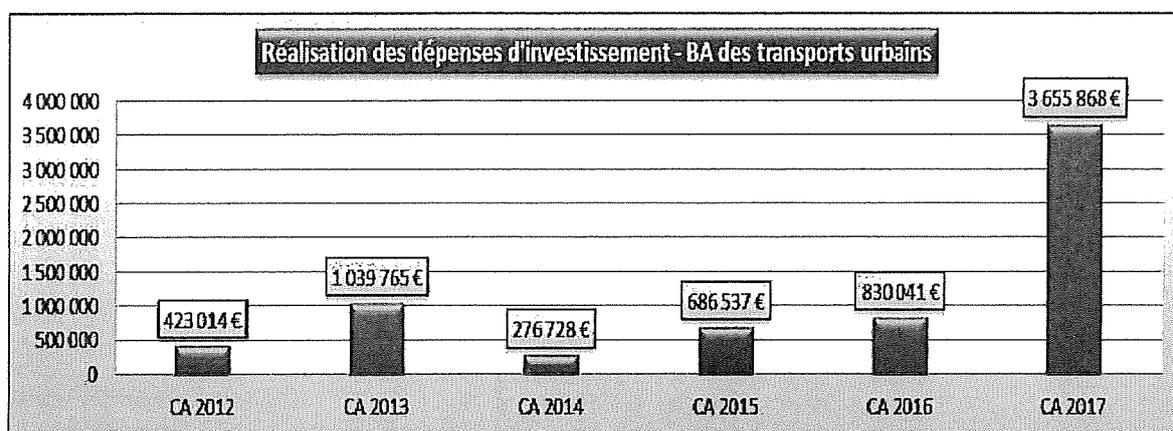
Compte tenu du fait que les recettes ont davantage augmenté que les dépenses, l'épargne nette, égale part ailleurs à l'épargne brute, s'améliore et s'élève à 1,511 M€ contre 1,193 M€ en 2016.



5) Les dépenses réelles d'investissement (+ 340 %)

C'est un programme exceptionnel de 3,656 M€ d'investissement, autofinancé à 78,5 %, que Colmar Agglomération a réalisé en 2017, sans aucun recours à l'emprunt.

Ce programme est principalement constitué du renouvellement du parc des bus avec l'achat de 7 bus pour un montant de 2,385 M€. Il y a lieu également de citer les travaux pour la mise en accessibilité des arrêts de bus pour 0,709 M€, l'achat d'équipements divers (renouvellement des oblitérateurs de billets et installation radiocommunication) pour 0,144 M€, et l'acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs pour 0,362 M€.



6) Les recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à 687 600 € (hors affectation de résultat en réserve), et correspondent au remboursement de la TVA sur les investissements 2017.

VI. LE BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS

Aucun mouvement n'a été réalisé en 2017 sur ce budget qui n'avait pas fait l'objet d'inscriptions budgétaires lors du vote du budget primitif 2017, sachant que les opérations qui se poursuivent (loyers restaurant, redevances d'occupation, taxes foncières) sont comptabilisées au sein du budget principal conformément à la disposition mentionnée au Titre 1 de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux indiquant que « pour les services concédés, il n'y a pas lieu d'individualiser budgétairement les opérations qui ne retracent que les relations comptables avec le concessionnaire ».

Ce budget sera clos d'ici la fin de l'exercice 2018 et les soldes comptables seront transférés au budget principal.

VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

ZA des Erlen :

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLÉN à fin décembre 2017 était de **881 381 €** (pour un stock initial début 2017 de 940 927 €), d'où une variation de - **59 546 €** qui correspond, d'une part, aux dépenses d'aménagement des terrains pour un montant de 32 127 €, et d'autre part à la valeur de sortie des terrains vendus pour 91 673 €.

ZA de Horbourg et Sainte-Croix-en-Plaine :

A la fin 2017, la valeur des terrains en stocks pour les ZA de Horbourg-Wihr et de Sainte-Croix-en-Plaine est de **374 671 €** pour une valeur initiale de 434 353 € au 01/01/2017, d'où une variation de - **59 682 €**. Cette variation correspond, d'une part, aux dépenses d'aménagement des terrains pour un montant de 1 030 €, et d'autre part à la valeur de sortie des terrains commercialisés de 60 712 €.